

# Le Petit Renaillot

## Journal d'information de Faramans



N° 41 - Janvier 2024

*Vous pouvez retrouver les informations du village sur : [www.faramans.fr](http://www.faramans.fr)*



**ABSOLAIRE PRO**  
Solutions solaires pour autoconsommation.  
Conception, pose et conseils 06 78 94 66 22  
absolaire.pro@gmail.com



**Audrey CHENAVAS**  
Praticienne en bien-être  
06 52 51 29 46  
audrey.chenavas@orange.fr  
12 ETIENNE DE LA CHAPELLE  
50



**ADMR**  
jeux faire faire faire la vie  
garantie  
ADMIR BIEVRE BURETTES  
124 Rue Centrale  
38260 FARAMANS  
admrbb@orange.fr  
04 74 54 29 45  
04 74 54 22 00

La référence du service  
à la personne à domicile



**MENUISERIE BLANC**  
Pose, Fabrication  
Neuf et Rénovation  
Installation, Cuisines...  
463 Chemin Le Guyard  
38260 FARAMANS  
Port : 06.65.46.14.00



**Bel Intérieur**  
Julie De Libero  
Décoration intérieur / Vitrines / CV  
Aménagement / Recyclage de  
meubles  
04 66 78 10 29  
julie.de.libero@orange.fr  
www.belinterieur-isere.com  
06 60 74 04 00



**Coif**  
MAÎTRE ARTISAN-COIFFEUR  
SOUVENIR-COIFFEUR  
50, Rue Centrale - 38260 FARAMANS - 0474 54 22 14



**Orpi**  
Magali BOURDAT  
Agente commerciale  
06 17 01 01  
501 Bourgoin-Jallieu  
5 Rue Gambetta  
38270 Bourgoin-Jallieu  
T. 04 88 62 99 15  
M. 06 89 03 07 69  
magali.bourdat@orpi.com  
www.orpi.com/hgbourgoin



**Charpente - Couverture**  
**DOREY-LANIEL**  
105 Chemin du Berthet 38260 FARAMANS  
04 74 54 36 74 - 06 89 61 37 17  
charpente-dorey@orange.fr



**CEFAR MAN**  
Anne COING BOYAT et Sylvain THOMAS  
Les Millières, 440 Chemin de l'étang - 38260 FARAMANS  
Des activités pour tous  
• Cours tous niveaux • Stage  
• Passage d'examens • Pensions Chevaux  
• Compétitions • Travail Chevaux  
• Promenade • Débourrage  
• Centre d'insémination  
• Randonnée  
FORFAIT  
au tarif club sans  
engagement  
site: www.cefarman.fr  
Mail: cef.38.info@gmail.com  
Tél : 04 74 31 60 46 ou 06 08 89 33 13



**CAMPING \*\***  
**des Eydoches**  
tél: 04 74 54 21 78  
38260 FARAMANS  
www.camping-bievre-isere.com



**Douceurs d'Aurofots**  
Livraison de repas  
A votre domicile  
Sur votre lieu de travail  
Et autres...  
04 74 57 29 35 - 06 08 13 97 44  
3 Rue Clemence - 38260 Faramans



**CHANTAL MASSAGE**  
PRATICIENNE EN MASSAGE DE BIEN ÊTRE  
06.07.99.82.08  
1090 LA CHARRIERE  
38260 FARAMANS  
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
0677811000



**MICHALLON GUILLADINE**  
ALBA ELOPE  
27 RUE CENTRALE 38 260 FARAMANS  
04 74 54 22 23



**SARL ETA de la Charrière**  
Mosaïcs - Elagage -  
Travaux agricoles  
06.85.76.82.41 38260 Faramans



**fernandezdesinsectisation**  
FERNANDEZ Esteban  
Siret: 97770447700024  
Traitement de frelons,  
guêpes, punaises de lit,  
chenilles processionnaires.  
fernandez.desinsectisation@gmail.com  
Site web : fernandezdesinsectisation.fr  
06.48.79.89.04



**Ets Louis GAVET**  
PEINTURE - PARQUET - REVÊTEMENT  
TOUS TRAVAUX D'INTÉRIEUR  
06 77 12 92 96  
entreprise.louisgavet@laposte.net / 38260 FARAMANS

# Sommaire

## Vie Communale

Mot du Maire.....	p.4
Aménagement de la base de loisirs.....	p.5
Agrandissement de l'école maternelle...	p.6
Aménagements structurants.....	p.6-7-8
Voirie.....	p.8
Forêt communale .....	p.9
Camping.....	p.9-10
Vie Scolaire.....	p.10
Conseil Municipal d'Enfants.....	p.11
CCAS .....	p.12
Culture et patrimoine .....	p.12-13
Téléthon .....	p.13
Miss Small Beauty .....	p.14
Communication .....	p.14-15
Relais d'Autimont.....	p.15
Energie .....	p.15
Portrait : Augusta Marion.....	p.16

## Un peu d'histoire

L'école à Faramans .....	p.33-34
Une famille allemande sauve Fernand Ramu .....	p.34-35

## Infos Diverses

SMICTOM.....	p.36
Bièvre Isère Communauté .....	p.37
Numéros utiles.....	p.38-39
Etat civil.....	p.39
Calendrier des fêtes .....	p.40-41-42

## Vie Associative

38ImageSeconde .....	p.17
ACCA.....	p.18-19
ACCIF .....	p.19
ADMR .....	p.20
Bibliothèque l'Arcolade .....	p.20-21
CERF .....	p.21-22
Club de l'amitié.....	p.22
Club de marche.....	p.23
Club de foot .....	p.23-24
Conscrits.....	p.24
Don du sang .....	p.25
Faradanse .....	p.26
FNACA.....	p.26-27
La boule du marais.....	p.27
La Fario des Eydoches .....	p.28
Patrimoine religieux .....	p.29
Retour de kick .....	p.30
Sou des écoles.....	p.30-31
Théâtre .....	p.31
Tennis .....	p.32
UPIF .....	p.32

Ce magazine est édité par la commune de Faramans. Tél 04 74 54 22 97 - mairie.faramans@gmail.com

Directeur de la publication : BOURDAT Gilles

Conception rédaction : Commission communication du conseil municipal

Conception graphique et impression : M'TA PUB - mary@mtapub.fr - 38260 FARAMANS

Tirage à 700 exemplaires - Périodicité annuelle

# Le mot du Maire

Chères Faramantoises, Chers Faramantois,

2023 aura été une année de conflits internationaux (Ukraine, Moyen orient, etc) et de tensions en France (mouvements sociaux, attentats, etc).

En parallèle, l'inflation devient de plus en plus problématique pour de nombreux foyers.

Malgré cette ambiance morose, l'équipe municipale continue d'oeuvrer pour l'intérêt de vous tous.

L'objectif reste que FARAMANS soit une commune rurale mais avec un maximum de services pour toutes les tranches d'âges de la population.



Afin de tenir cet objectif, 2023 a été marquée par de nombreuses réalisations communales.

En effet, l'équipe municipale a :

- terminé l'extension de l'école maternelle.
- travaillé sur les économies d'énergie (en installant des panneaux photovoltaïques sur les écoles).
- obtenu la labellisation « terre de jeux 2024 » ce qui a facilité l'obtention de subventions pour la création d'équipements sportifs.
- en lien avec le Conseil Municipal Enfants, organisé un tournoi de foot intergénérationnel dans le cadre de « terre de jeux 2024 » et installé une table de ping-pong sur la Base de loisirs.
- aménagé la Base de loisirs (restauration du terrain de football d'entraînement, début des travaux de création de nouveaux équipements sportifs). Dans le même temps, Bièvre Isère Communauté a installé un superbe jeu enfantin et un préau le long de la rivière.
- réalisé des chemins piétonniers entre le Centre bourg et la future résidence « séniors », et entre la crèche et l'école maternelle.
- continué la sécurisation des chemins communaux (ébauche d'un plan de circulation, pose de nouvelles signalétiques, etc).
- demandé diverses subventions afin d'étendre son réseau de caméras de vidéo protection.
- suivi les projets d'équipements structurants sur la commune (Résidence « séniors », Lotissement des Combès, Zone artisanale, Maison de Santé Pluridisciplinaire).
- demandé et obtenu qu'Alpes Isère Habitat remplace les vieilles chaudières fuel des logements du lotissement des Millières par des pompes à chaleur.
- embellie le cimetière en recouvrant les tombes non entretenues ou non fleuries depuis 5 ans par du gravier fin, avec pose de bordures en périphérie.
- lancé les démarches pour restaurer, en lien avec l'association du patrimoine religieux, la restauration de la croix située sur la place de l'église.
- élaboré en interne le Plan Communal de Sauvegarde et le Schéma directeur de Défense Incendie.
- employé et formé de jeunes stagiaires de la commune dans ses services administratifs et techniques.
- travaillé intelligemment avec la LPO et les amis du Grand Albert pour que les bois communaux d'Arzay puissent être utilisés par tous (et plus particulièrement par nos chasseurs et nos affouagistes).
- en lien avec l'ONF, favorisé la régénération des jeunes arbres (grâce à une subvention octroyée par le Conseil départemental, dans le cadre du programme « un arbre – un habitant en Isère »).
- poursuivi son effort de communication en adhérant à « Panneau pocket ».

Comme vous pouvez le constater, les actions de la municipalité ont été nombreuses et diverses.

Enfin, je tiens à remercier les associations du village, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, l'ensemble des forces vives, les employés communaux et l'équipe municipale qui contribuent au dynamisme de FARAMANS.

*Que 2024 amène la paix dans le monde et vous apporte, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et prospérité.*

**Excellente nouvelle année !**

Votre maire, Gilles BOURDAT

# Aménagement de la Base de Loisirs

Les premiers équipements de la Base de loisirs des Eydoches datent des années 70.

En effet, il y a 55 ans, les 25 hectares aménagés aujourd'hui n'étaient que marais, joncs ou prairies.

Et petit à petit, en parallèle à notre village, la Base de loisirs s'est construite et développée.

Le premier équipement communal de la base a été le terrain de football (que les licenciés fondateurs du Club de football local ont aménagé, en 1968, avec l'aide de la municipalité). Depuis des vestiaires ont été construits puis agrandis, une salle d'animation a été édifiée (et sert aux footballeurs mais aussi à bon nombre d'associations), un terrain à 7 et un terrain « honneur » à 11 ont été réalisés.

En plus des équipements dédiés aux footballeurs, la commune a aménagé progressivement des terrains de boules (1983), l'esplanade enherbée comportant des terrains de pétanque et des jeux pour les petits, un camping de 40 emplacements (1988) agrandi de 20 supplémentaires, deux cours de tennis (1988) et un city-stade (2007). La piscine du camping a été réalisée en 2018.



La particularité de la Base de loisirs est d'être en partie intercommunale. En effet, Bièvre Isère Communauté possède l'étang du Marais (créé en 1978), le Centre aéré Galabourdine aménagé en 1992 sur des parcelles mises à disposition par la commune. Sur le même principe, en 1994, un practice et un golf 4 trous ont vu le jour. En 2021, différents parcours (orientation, faune et flore, zen) ont été créés. La même année, des tables de pique-nique (dont certaines aménagées PMR) ont été installées autour de l'étang et le long de la rivière.

L'année passée, grâce à des aides du Conseil départemental, Bièvre Isère Communauté a installé une aire de jeux pour enfants le long de la rivière (grâce à une convention d'occupation à titre gracieux signée avec la commune) et un préau destiné à abriter les pèlerins du chemin de St Jacques, les marcheurs et les randonneurs.

En 2023, le conseil municipal des enfants a installé une table de ping-pong à l'ombre des arbres. Cette année, la commune a demandé et obtenu la labellisation « Terre de jeux 2024 ». Grâce à des subventions de l'Agence Nationale du Sport et des autres collectivités, la municipalité restaure les terrains de football afin de les mettre aux normes de la Fédération Française de Football, va réhabiliter un cours de Tennis et le City-stade. D'autre part, un Pumptrack, un terrain de Basket 3x3, une aire de Fitness et des cours de Padel vont être aménagés.

Comme vous pouvez le voir, progressivement, la Base de loisirs (à l'instar de notre commune) se développe.

En parallèle, une réflexion est menée avec Bièvre Isère Communauté pour utiliser intelligemment les différents bâtiments achetés (au cours des dernières décennies) : la maison qui abrite la Pizzeria et celle qui la jouxte (ex – Parmentier), la ferme et le moulin (derrière la pizzeria), l'ex maison Terrot (à côté du stade).

Enfin, vu que l'argent public risque d'être de plus en plus rare, je pense qu'il ne faut pas s'interdire de travailler avec des partenaires privés pour continuer de développer, sur notre territoire, une Base de loisirs à taille humaine et ouverte à tous.



# Agrandissement de l'école maternelle

Comme vous l'aviez lu dans le précédent Renaillot, des travaux d'agrandissement de l'école maternelle étaient en cours pour améliorer l'accueil des enfants à la cantine devenue trop exigüe. Même s'il restait une barrière à refaire entre l'école et la propriété Sougey, l'engazonnement autour du nouveau bâtiment, le marquage au sol dans la cour, nous pouvons considérer que ces travaux se sont terminés en juin 2023.

Si ces travaux ont permis de créer une nouvelle salle, ils ont aussi permis d'installer:

- des stores métalliques sur toutes les baies vitrées afin de limiter la chaleur intérieure,
- des stores pour agrandir l'ombrage fourni par le préau,
- des panneaux d'insonorisation pour améliorer le bruit dans la salle de cantine.

La nouvelle salle est utilisée, chaque jour, par les écoles. De plus, elle a servi de lieu d'exposition pour les journées du patrimoine. Ce fut, d'ailleurs, l'occasion pour beaucoup de nos concitoyens de la découvrir.

Le 17 novembre, en présence M. NEUDER (Député), M. RAMBAUD (Sénateur) et M. BARBIER (Président du Département), nous avons inauguré cette nouvelle salle ainsi que la salle de cantine rénovée et agrandie. Ces travaux ont fait l'unanimité quant à leur fonctionnalité.



## Aménagements structurants pour la commune de Faramans et son bassin de vie

En 2023, les travaux, liés à différentes réalisations structurantes pour notre village de FARAMANS et pour les 12 communes de notre bassin de vie, ont commencé.

Ces projets sont menés par des aménageurs privés (après validation des projets par les collectivités dont la mairie).

### 1. Résidence « sénier »

La construction de la résidence « séniors inclusive » de Chantemerle a débuté.

Pour rappel, en 2014, Mme Christiane BERNE avait demandé à rencontrer M. le Maire.

Elle avait émis le souhait qu'un établissement pour personnes âgées voie le jour sur notre territoire.

Afin de faciliter cet objectif, elle a mis à disposition de la commune une de ses parcelles situées au hameau de Chantemerle.

Après discussion en Conseil municipal, un acte notarié a été établi le 23 Janvier 2015. Il stipule que « la cession est consentie sous condition qu'un établissement pour personnes âgées soit édifié sur la parcelle donnée dans un délai de DIX (10) ans ».

Pour information, la parcelle concernée n'était alors pas constructible (mais située juste en limite de constructibilité).

Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), cette parcelle est devenue constructible (sous condition) ainsi que 6 autres de la même zone dans le cadre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Concrètement, ce dispositif d'urbanisme permet d'élaborer un projet structurant commun sur ces parcelles. Dans notre cadre, cette OAP (d'environ 1 hectare) ne permet, sur ce secteur, que « d'accueillir des équipements d'intérêt collectif ou de services publics et/ou des logements et des structures d'hébergement

(pour accueillir une résidence « séniors » et/ou un établissement public de santé) ».

Après avoir rencontré plusieurs aménageurs, la commune a retenu la proposition de la société EVALLY qui permet de respecter le souhait de Mme BERNE, de respecter les termes de l'OAP et de réaliser un projet qui s'intègre au cadre rural de la commune. EVALLY a acheté les différentes parcelles. La commune s'est engagée à réaliser l'extension du réseau électrique, à faciliter l'implantation sur Chantemerle d'un Point d'Apport Volontaire, à aménager un cheminement piéton entre l'OAP et le centre bourg.

Le projet consiste en la construction de 14 pavillons (dont 9 gérés par un bailleur social) et d'une résidence de 20 logements. Une salle commune, de 100m<sup>2</sup>, permettra aux résidents d'échanger, de se divertir et d'éventuellement manger ensemble.

L'ensemble des logements seront occupés par des retraités ou par le personnel d'encadrement. La gestion de l'établissement devrait être réalisée par Maison Blandine. Le fonctionnement de l'établissement sera expliqué lors d'une réunion publique en début d'année 2024.



## 2. Lotissement des Combes

Dans le cadre du PLUI, une OAP a été créée dans le but de réaliser un lotissement.

Ce secteur se composait d'une multitude de petites parcelles en lanière, anciennes vignes aujourd'hui en friche, dans un secteur non exploitable par l'agriculture et en quelque sorte enclavé.

L'OAP se composait de 26 parcelles dont certaines étaient en indivision (soit une quarantaine de propriétaires).

Après négociation, ces parcelles privées ont été achetées par un aménageur.

Afin de réduire la consommation foncière, le règlement de l'OAP (qui s'étend sur 1.7 hectares) oblige à tendre vers 20 logements / hectare.

La municipalité a souhaité qu'il n'y ait pas d'immeubles dans ce lotissement afin de préserver l'aspect environnemental.

Le lotissement se composera de 33 lots (21 maisons gérées par un bailleur social, 5 maisons vendues « clef en mains », 7 lots à bâtir destinés à la vente).

La présence de logements « sociaux » devrait permettre l'installation de jeunes couples en attente d'acheter un bien. La scolarisation de leurs enfants permettra de maintenir l'effectif de l'école.

Le lotissement sera relié au Centre bourg par un chemin piétonnier.

La livraison de ce lotissement fin 2024 (en même temps que la résidence « séniors » toute proche) va permettre d'accroître les échanges intergénérationnels avec la mini-crèche, le réseau d'assistantes maternelles, les écoles et les diverses associations.

D'autre part, cette arrivée de nouvelles populations va permettre de pérenniser les commerces et l'activité des différents professionnels.

## 3. Nouvelles zones artisanales

Suite à la liquidation de l'entreprise PICHON, M. BEN AMAR a racheté les murs en 2019. Depuis, ses sociétés de bardage et de désamiantage occupent une partie des locaux. Le reste du bâtiment est en train d'être divisé en box (installation du garage NC AUTO SPORT, divers stockage, etc).

D'autre part, plusieurs parcelles sont destinées à la création de zones artisanales. Ces terrains (appartenant à des propriétaires privés) ont été rachetés par FEDERALY. Cette société va créer deux zones de respectivement 6 625 m<sup>2</sup> et 13 728 m<sup>2</sup>.

Ces nouveaux locaux seront destinés à des activités artisanales et industrielles. Ils permettront à des professionnels de notre bassin de vie de développer leur activité et à d'autres de s'installer sur notre territoire.

## 4. Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

Actuellement, environ 700 m<sup>2</sup> de cabinets médicaux sont utilisés sur notre commune. Devant la volonté de nouveaux professionnels de rejoindre l'offre médicale actuelle, la commune va devenir propriétaire, fin 2024, de 320 m<sup>2</sup> de locaux médicaux supplémentaires.

Dans le cadre de la transformation de l'ex-tènement de M. Rueff, une architecte va acheter la maison et les dépendances afin d'en faire son lieu de résidence et ses bureaux. La MSP sera construite dans les jardins de l'ex-propriété de M. Rueff.

Ces différents aménagements structurants vont engendrer, en 2024, quelques nuisances pendant le temps des travaux.

Mais au final, ces réalisations permettront aux habitants de FARAMANS et des 12 communes du bassin de vie (environ 11 000 habitants) :

- de trouver une offre médicale étoffée,
- de pouvoir passer leurs vieux jours sur leur territoire,
- de pérenniser les commerces de proximité existants,
- de bénéficier de services de proximité (crèche, écoles, agence postale).

A la fin du mandat, en 2026, à la vue des nouvelles règles d'urbanisme, la population de notre village devrait se stabiliser autour de 1 350 habitants.

Notre village de FARAMANS conservera son cadre rural tout en ayant tous les services d'une grosse bourgade.

## Voirie

Il n'y a pas eu, en 2023, d'importants travaux de réfection de voirie. L'accent a été mis sur l'entretien courant (des « emplois partiels » pour 4.5 tonnes, fauchage-élagage, entretien des fossés) et les aménagements de sécurité.

Le principal aménagement concerne le chemin de Chantemerle. Une des conditions pour la réalisation de la résidence séniors était la création d'un cheminement piéton sécurisé pour se rendre au centre bourg. Vu l'étroitesse du chemin, la seule solution était de le passer en sens unique, ce qui permettait de réservé une partie de la chaussée aux piétons. Restait à savoir comment séparer les deux espaces. Après avoir étudié des possibilités à base de barrières, potelets et/ou bordures en béton, c'est une solution majoritairement composée de bordures en plastique qui a été retenue. La portion du chemin de Chantemerle depuis le chemin des Vignes jusqu'à la place du Cimetière est donc maintenant en sens unique (en direction du village). La partie entre le chemin des Combes et le chemin des Vignes a pu être laissée en double sens avec des passages en circulation alternée. Attention, le fait de ne pas avoir de véhicules arrivant en sens inverse n'est pas une invitation à rouler plus vite !



A la sortie du chemin de Chantemerle sur le chemin des Bruyères, la visibilité n'est pas très bonne. La création du lotissement des Combes risque d'amener un accroissement du trafic sur ce carrefour. Pour éviter cela et pour que les piétons puissent être en sécurité, la portion entre le chemin des Bruyères et le chemin des Combes sera, de la même façon, aménagée en sens unique. Cela ne sera fait que lorsque les travaux du lotissement seront suffisamment avancés.

Un autre point sensible était la partie du chemin des Chapelles entre la place du Village et le chemin des Églantines : les piétons devaient y partager la chaussée avec les véhicules, avec une forte affluence aux heures d'entrée et sortie des écoles. Ce secteur n'est pas très long et un passage en sens unique aurait été contraignant. Une partie de la chaussée a donc été réservée aux piétons et les véhicules peuvent passer dans les deux sens mais en circulation alternée.



Le cheminement piéton existant chemin des Églantines est donc maintenant relié au centre du village côté sud. Le bouclage côté nord, à partir de l'espace de santé, était prévu mais il a été repoussé pour ne pas interférer avec les travaux sur le tènement Rueff.

# Forêt Communale



L'affouage a fait l'objet d'un regain d'intérêt cette année : 147 moules ont été coupés par 13 affouagistes, ce qui fait environ trois fois plus que l'an dernier (53 moules pour 4 affouagistes).

Mais la parcelle 14 n'est pas encore terminée. Nous la continuons donc cet hiver, avec possibilité de s'étendre sur la parcelle voisine (12) si le reliquat s'avère insuffisant.

Le plan d'aménagement établi par l'ONF définit quand les parcelles doivent être exploitées. L'affouage ne pouvant pas tout absorber, la commune continue à vendre des coupes : les parcelles 15 (Faramans) et 1 (Arzay), vendues en 2021 et 2022 respectivement, n'ont pas encore été exploitées cette année ; la parcelle 13 (Faramans) a été vendue cette année et la 2 (Arzay) devrait l'être en 2024.

Rappelons qu'il est toujours demandé un abattage manuel.

L'ONF a proposé cette année de faire des travaux d'aménagement dans la forêt communale.

Ceux-ci ont été réalisés sur la parcelle 10, à Arzay, d'une superficie de 4.48 ha qui a été exploitée il y a environ 5 ans.

Leur but est de favoriser la régénération naturelle en dégageant, manuellement, les repousses les plus prometteuses.

Il s'agit de châtaigniers (50 %), de chênes (35 %), de hêtres (15 %) et de quelques alisiers et merisiers.

Leur nombre est de plus de 4 000 et environ 10% d'entre eux ont été identifiés pour faire l'objet d'un suivi plus précis. Ces travaux entrent dans le cadre de l'axe « forestier » du projet « Un arbre, un habitant en Isère » (plus d'informations sur <https://www.isere.fr/un-arbre-un-habitant-en-isere>). Ils ont donc pu être subventionnés à hauteur de 80 % par le Conseil Départemental, soit une subvention de 5 421.10 € pour un coût total de 6 776.38 € HT.

Concernant l'outil de gestion foncière mis en place par Bièvre Isère Communauté et évoqué l'an dernier, la commune de Faramans s'est porté candidate pour la deuxième étape qui intégrera de nouvelles communes après Porte-des-Bonnevaux, Le Mottier et Longechenal.

Les communes retenues devraient être connues dans les mois qui viennent. A suivre donc ...

# Camping

Beaucoup pensent qu'un gérant de camping est en vacances tout l'hiver !!! (Rires)

J'aurais bien aimé, hélas il n'en est rien !!

J'ai donc continué, durant l'hiver 2022-2023, à entretenir et moderniser le camping, à rénover les sanitaires et les locatifs, tailler les haies et diverses autres tâches qui visent à rendre ce camping toujours plus attractif ; tout cela avec le concours précieux de ma salariée Murielle.

J'ai notamment fait réaliser un panneau de signalisation au bord de la route digne de ce nom et fait refaire le plan du camping sur la devanture de l'accueil pour l'actualiser et l'embellir.

Puis, sont arrivés mars et avril, où vient le temps de la préparation de la nouvelle saison : nettoyage à fond des locatifs et sanitaires, préparation de la piscine, mise en place du château gonflable, préparation du préau pour le coin marcheurs et cyclistes, etc... afin d'être prêt pour l'ouverture du camping le 15 avril.

Tout cela avec son lot de mauvaises surprises lors de la remise en eau et cette année ce fut chargé !



A peine avait-on terminé ces travaux que déjà les premiers clients arrivaient, soit pour louer des mobil-homes (ouvriers en déplacement ou personnes venant dans la région pour événements familiaux principalement), soit du passage notamment camping-cars et caravanes.

Mai est arrivé très vite, avec son bagage de ponts et je peux vous dire qu'on est rentré très vite dans le vif du sujet !!!

En effet, j'ai réalisé un mois de mai exceptionnel ; juin a suivi sur le même tempo ainsi que début juillet.

Je pensais alors que l'été était lancé, mais bizarrement la période du 10 au 23 Juillet a été plutôt calme. Ce n'était que partie remise car à partir de cette date tout s'est emballé !!

Durant trois semaines, le camping a affiché complet ou quasiment complet chaque soir.

Certains jours, Murielle et moi n'étions pas trop de deux pour faire face à l'accueil de toutes ces personnes venues se détendre au camping des Eydoches.

Certains soirs, on ne savait plus où les mettre, nous obligeant parfois même à refuser des clients !

La grosse différence s'est faite sur le remplissage des emplacements nus qui était compliqué les années précédentes. On a eu cette année notamment beaucoup d'Anglais, ceci étant le fruit d'un partenariat que j'ai passé avec une plateforme de réservations du Royaume Uni depuis 2022.

Août s'est bien terminé, avec une clientèle du festival Berlioz fidèle maintenant.

Malgré un mois de septembre plutôt moyen, 2023 sera sur l'ensemble de la saison un très bon cru qui fait suite à une bonne année 2022 : je peux dire, avec fierté, que le camping des Eydoches est, cette fois, sur de très bon rails. La clientèle venue passer ses vacances chez nous est repartie globalement très satisfaite du lieu, de ce que je propose et de notre accueil chaleureux. Les familles, avec enfants en bas âge que je cible principalement, ont été aussi ravies par la nouvelle aire de jeux de la base de loisirs qui complète formidablement bien la piscine et le château gonflable du camping.

Seul petit bémol, les prix des fournitures et de l'énergie qui ne cessent de grimper font qu'il ne faut surtout pas se reposer sur ses lauriers. Il faut vraiment être au top pour faire face.

L'automne arrive et déjà, il faut penser à la saison 2024 : réactualisation des tarifs, renouvellement des partenariats avec les plateformes de réservations, réflexion à d'éventuelles nouveautés ...

Sans oublier l'hivernage du site et la liste des travaux d'entretien et de rénovation à réaliser.

Serge Perrin

## Vie scolaire

Cette année nous saluons l'arrivée d'une nouvelle équipe enseignante dirigée par Mme Audrey Chavance, qui est la maîtresse des CP/CE1.

Madame Martine Bonnet assure la classe pour les petites et moyennes sections.

Mesdames Murielle Dutel et Lucinda Cimmino se partagent les enfants de grande section et de CP.

Madame Mélanie Bachour-Pastor est l'institutrice des CE2/CM1 à temps partiel.

Enfin Madame Laure Tognarelli est l'enseignante de la classe de CM1/CM2.

A la demande de Mme la Directrice, Pierre-Louis Defrançois intervient dans le cadre d'un service civique. Son poste est financé par l'éducation nationale.

Dès la pré-rentrée, nous avons travaillé ensemble dans une volonté commune de faire de l'école un lieu permettant aux enfants de s'épanouir au mieux.

L'équipe périscolaire a été partiellement renouvelée. Nous accueillons 3 nouvelles intervenantes :

- Madame Marjorie Jay en remplacement de Patricia Laniel en tant qu'ATSEM.
- Madame Béatrice Majoux en remplacement temporaire de Mélissa Gilos.
- Madame Claire De Lafuente qui assure un renfort lors de la pause méridienne.

Les nouvelles employées travaillent depuis la rentrée scolaire en collaboration avec l'équipe enseignante dans un esprit constructif.

Sont toujours présents: Madame Christèle Santimaria qui intervient à temps partiel dans la classe GS/CP ainsi que pour le périscolaire et Monsieur Yvon Gentil en renfort durant la pause méridienne et pour le ménage.

Nous leur souhaitons la bienvenue pour les nouvelles et une bonne continuation pour les autres.



L'équipe enseignante



L'équipe périscolaire



# Conseil Municipal d'Enfants

Depuis octobre 2022, le conseil municipal d'enfants était composé de Morgan BOURDAT, Jade CONDINA, Julian LOUIS-GAVET, Kyssia BARROS, Léna BLEIN, Angélina MILAZZO, Maloé CARCEL, Maël FALISSARD et Mélissa VAN BEVEREN.

Des projets des années précédentes se sont réalisés :

- Le chemin piétonnier, entre l'école maternelle et la crèche.
- La table de ping-pong a été installée sur la base de loisirs.
- La randonnée pédestre, n'ayant pu se faire au printemps 2022, a été organisée le 3 décembre, en lien avec le club de marche et le Téléthon. Ce fut l'occasion de participer au Téléthon en vendant des porte-clés, en faisant profiter de jeux en bois aux visiteurs et en organisant, avec les écoles, un défi « Dessins en balade » qui a permis de décorer notre village durant le weekend.

Le nouveau conseil a proposé et réalisé de nouveaux projets :

- Création d'un logo pour le CME.
- Des ballons, des trottinettes et des vélos ont été achetés pour la cour de l'école primaire.
- Des panneaux pour sensibiliser à la sécurité des cyclistes ont été commandés et seront installés dès réception.
- De plus, la commune a été labellisée « Terre de jeux 2024 ». Dans ce cadre, les élus, en lien avec le club de foot, ont décidé d'organiser un tournoi de foot intergénérationnel de 8 à 10 joueurs dont 2 adultes.

Cet évènement a eu lieu le samedi 9 septembre. Même s'il est regrettable que peu d'équipes se soient inscrites, le caniculaire après-midi fut très convivial et apprécié de tous les présents. C'est avec un grand honneur que, grâce à notre maire, nous avons accueilli deux sportifs de haut niveau lors de ce tournoi : Carl MEDJANI ancien footballeur professionnel et Romain TROUILLOUD joueur du FC GRENOBLE Rugby. Tous deux ont tenu des discours très clairs face au jeune public concernant le lien entre le sport et les études. Ensuite, ils se sont pliés, avec plaisir, à une séance d'autographes qui a donné satisfaction aux jeunes et même aux moins jeunes.



Maloé CARCEL : Absente

Le 10 octobre, de nouvelles élections ont eu lieu. Jules CACHET, Isia CHABOUD et Mayron ROOBROUCK ont été élus pour remplacer Morgan BOURDAT, Jade CONDINA et Julian LOUIS-GAVET partis en 6<sup>ème</sup> à qui nous souhaitons bonne réussite. Mélissa VAN BEVEREN a souhaité démissionner, elle sera remplacée par Cylia MARION.

Maintenant, il faut se mettre au travail pour réfléchir à l'avenir de notre village.



Le Centre Communal d'Action Sociale apporte une attention particulière aux séniors de notre village. Fin 2022, nous les avions sollicités pour recueillir leur avis à propos du repas de fin d'année. Ce sondage a indiqué que 60% souhaitent le prendre en salle et 40% préfèrent le recevoir à domicile.

Pour le millésime 2023, ces deux options ont été proposées afin de laisser un libre choix à chacun. Dimanche 3 décembre, certains ont apprécié le repas, exclusivement préparé par tous les commerçants faramontois, tranquillement chez eux. Pour ceux venus à la salle, la convivialité était bien présente et a fait beaucoup de bien ! Parfois un peu de brouhaha mais tellement de joie partagée entre nous. Quant à nos concitoyennes résidant en maison de retraite, nous leur offrons un colis de fêtes afin que le lien avec leur village perdure.

Nous proposons aussi des animations festives ouvertes à tous. En septembre, la réalisation d'un pucier a été notre belle innovation. Beaucoup de chineurs au rendez-vous, le fumet des diots et une buvette attractive ont assuré le succès de cette journée. Cette manifestation sera reconduite le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024. Désormais devenue habituelle, la tombola de novembre a satisfait nombre de gagnants. Pour instaurer de la convivialité pendant le tirage au sort, un apéritif partagé et une vente de pâtisseries maison ont eu lieu. Votre participation et votre fidélité consolident notre budget, nous vous en remercions vivement.



Mais avant tout, le C.C.A.S mène l'action sociale de la commune et peut apporter un secours exceptionnel à des personnes ou des familles en difficulté. Nous pouvons aussi soutenir diverses causes. Pour obtenir un renseignement ou demander une aide, vous pouvez prendre directement contact auprès d'une personne membre de la commission ou joindre le secrétariat de mairie.

Enfin, le C.C.A.S est adhérent de l'association 3ABI, association d'aide alimentaire en Bièvre Isère qui distribue des colis alimentaires. Les bénéficiaires sont accueillis soit à La Côte St André soit à St Jean de Bournay. Pour faire votre demande, il est nécessaire de rencontrer leur conseillère en économie sociale et familiale qui instruira votre dossier d'inscription.

En cas de besoin, n'hésitez pas à nous consulter, nous serons à votre écoute.

Toute l'équipe du C.C.A.S vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

## Culture et patrimoine

La 40<sup>ème</sup> édition des journées européennes du patrimoine 2023 a eu lieu les 16 et 17 septembre. Le thème national était le patrimoine vivant. La participation de notre village a été inscrite au programme départemental afin de bénéficier de la vaste campagne de communication du Département. La commission culture a porté son choix sur une animation intitulée « Regards sur l'école d'hier et d'aujourd'hui » pour retracer l'évolution de l'école faramontoise depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle.



L'exposition s'est déroulée dans la nouvelle salle de motricité de l'école maternelle, achevée courant 2023, offrant l'occasion à la population de découvrir ce nouvel espace scolaire. Ouverte au public toute la journée dominicale, elle a été ensuite découverte par les enfants de l'école et leurs institutrices, le lundi. Chronologie, photos de classe, atelier d'écriture à la plume, visite guidée de l'ensemble des bâtiments scolaires, sessions de dictée du certif' avec bons points à gagner, tel était le programme du dimanche.



Une ancienne classe avait été reconstituée grâce au prêt de mobilier de l'association « Georges Antonin ». De nombreux objets, livres, cahiers, cartes ont complété le décor, eux aussi gracieusement prêtés.

Parmi les nombreux visiteurs, d'anciens élèves de notre école sont venus se replonger avec plaisir dans leurs souvenirs d'enfance. Des retrouvailles, de riches échanges pour une belle journée chargée de nostalgie.

Quant à nos petits écoliers, ils ont pu s'essayer à l'écriture à la plume, feuilleter d'anciens manuels scolaires, s'asseoir aux vieux bureaux en bois, crayonner allègrement sur les ardoises. Ils sont repartis avec une petite photo souvenir.

## Téléthon

Cette année, le Téléthon a commencé dès le vendredi à la sortie de l'école par un goûter créatif. Après s'être restauré de crêpes et boissons, plusieurs ateliers créatifs sur le thème « illuminations et fêtes » ont été proposés. Chacun pouvant repartir avec ses créations ou les offrir au profit de la cagnotte du Téléthon. Puis, l'UPIF nous a accueillis lors de sa soirée du 8 décembre où quelques défis répondant au thème national « Muscles ton Téléthon » ont amusé le public. Auparavant, des lumignons avaient été vendus chez nos commerçants.

Samedi matin, la micro crèche « Les Loulous » ouvrait les festivités. Il fallait d'abord bouger avec quelques exercices de gym. Ensuite, une vente de tartiflette, cuisinée en local par le restaurant la Roselière, associée aux percussions des batucada, offrait un moment convivial au centre du village.

L'après-midi, au centre culturel, le jeu prenait place, parties de cartes en tête... Tandis que le club de marche emmenait nombre de randonneurs parcourir une dizaine de km, circuit pouvant aussi contenter les coureurs. Et pour réconforter tout ce monde, crêpes, vin et chocolat chauds sont toujours bienvenus !

Tous les dons et les bénéfices de ces diverses animations ont été reversés à l'AFM.

Le CME, après s'être porté ambassadeur du Téléthon auprès de leurs camarades, a décidé de faire un don de 200 € à l'AFM.

La commission communale relaie l'ensemble des manifestations se déroulant au village. Pour 2024, n'hésitez pas à proposer vos idées ou animations.



# Miss Small Beauty

L'aventure a commencé à partir d'un mail reçu en mairie.

Monsieur le maire nous en fait part !

Écrire une miss à Faramans ? Plutôt deux fois qu'une !

On se lance dans cette aventure avec 2 déléguées du comité miss small beauty, Ketline et Elisa.

Miss small beauty est un comité présent dans toute la France, avec des élections régionales et une nationale, s'adressant aux femmes âgées de 18 à 30 ans, et mesurant moins d'1,70m.

Ce concours offre la possibilité à toutes les femmes de prétendre à une couronne.

Le 23 septembre dernier, nous avons accueilli 14 candidates venues de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Le centre culturel s'est transformé en salon de coiffure, maquillage et loges. Les candidates se sont présentées devant une salle comble et un jury impliqué. Ce dernier était composé de monsieur le maire, la présidente du comité small beauty, miss small beauty France 2023 et deux misters.

Puis les candidates ont défilé en tenue de ville, en tenue avec le thème «merveilles d'hiver», en tenue de soirée. De plus, elles ont répondu aux questions du jury.

Miss small beauty Auvergne Rhône-Alpes 2023 a remis son titre, ainsi que ses 4 dauphines.

En plus, il y a eu 3 titres remis cette soirée : miss sympathie, miss public et miss culture générale.

Miss small beauty Auvergne Rhône-Alpes 2024 se nomme Manon Bourgeois.

En janvier 2024 se déroulera l'élection de miss small beauty France.

On croise les doigts pour Manon.

On remercie les membres du CCAS et les élus municipaux qui ont assuré le snack / buvette et Axel pour la sono.

On a vécu une belle aventure...

## Communication

La commune a adhéré cette année à l'application « Panneau Pocket ». Elle est simple d'utilisation, gratuite et permet d'être informé de toute l'actualité de Faramans mais aussi des villages voisins adhérents. Il suffit de la télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur.

Quelques agents et élus sont en charge des publications. Ainsi chaque manifestation associative ou culturelle du village est publiée, plusieurs jours avant la date, ainsi qu'un rappel la veille.

L'application vous permet de recevoir directement sur votre téléphone portable, une notification à chaque nouvelle publication.

Elle est aussi utile pour informer la population, en temps réel, sur des événements inattendus tels qu'une coupure de courant, une vigilance météo, etc.

Elle vient compléter les différents outils de communication que la commune possède déjà : l'application « Voisins Vigilants » et le site internet : [www.faramans.fr](http://www.faramans.fr).

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

**ETAPE 1**  
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :

Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

**ETAPE 2**  
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

**ETAPE 3**  
Enfin, cliquez sur le pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.  
Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'app !

Plus de 130 faramantois se sont déjà inscrits sur l'application « Voisins Vigilants ». Utile pour lutter contre les cambriolages, grâce à son système d'alerte en cas de comportements suspects, elle peut également servir à tous pour transmettre une information par la fonction « Gazette ».

**L'inscription est gratuite sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)**

Le site internet de Faramans regorge d'informations sur la vie du village. Régulièrement mis à jour, les rubriques « Agenda » et « Actualités » vous communiquent les animations du village mais aussi les informations récentes importantes.

Reflet de la dynamique de notre village, il est consulté par un grand nombre de visiteurs. Il permet une diffusion à grande échelle de tous les atouts de notre commune, en termes de commerce, artisanat, santé et environnement. A votre tour de le découvrir (si ce n'est déjà fait) ; rendez-vous sur : [www.faramans.fr](http://www.faramans.fr)



## *Relais d'Autimont*

Pour compléter l'aménagement du relais d'Autimont, une jolie table a été installée côté Est. Cet espace est ouvert à tous.

Il est idéal pour une pause pique-nique, un goûter, une partie de cartes, ou tout simplement passer un moment convivial après une promenade dans les bois.

En espérant que, pour le bonheur de tous, ce lieu reste propre et accueillant.



## *Energie*

Une expérience sur certains bâtiments :

Dans le cadre de sa mission de Conseil en Energie, notre syndicat Territoire d'Energie 38 (TE38) souhaite développer un programme expérimental de déploiement d'objets connectés.

Cela nous permettra d'optimiser la gestion du chauffage, de savoir si des éclairages n'ont pas été éteints, ceci en temps réel et avec la possibilité dans l'avenir de piloter nos bâtiments à distance.

La mise en place de ce projet pilote, totalement gratuite pour notre commune, a débuté courant octobre 2023 et s'étendra au maximum jusqu'au 31 décembre 2025.

Nous avons choisi comme lieux d'expérimentation :

- L'école maternelle : une classe, la cantine et la salle de motricité.
- La Mairie, poste, école : une classe, la Mairie et les archives.
- Le Centre Culturel : la bibliothèque, la salle de réunion et la grande salle.

Dans ces espaces, les capteurs enregistreront : l'occupation des locaux, la température, la luminosité, le CO2 et les COV (composés organiques volatils : groupe de substances qui peuvent avoir des effets sur la santé).

Cette expérimentation nous permettra de faire des choix, en sachant que cette technologie est peu coûteuse, ni en investissement ni en maintenance.

# Portrait : Augusta Marion

*Le charme et la sagesse d'une vie bien vécue : une centenaire exceptionnelle.*

Dans le jardin secret du temps, il existe des rares et précieuses créatures qui incarnent la grâce du vieillissement avec une élégance indéniable.

Le 14 février dernier, nous avons eu l'honneur de célébrer une grand-mère extraordinaire qui vient de franchir le cap des 100 ans.

## Une vie dédiée au travail et à l'amour de sa Famille.

Née le jour de la Saint Valentin 1923, au cœur d'une époque différente, notre centenaire a vu le monde changer de façon inimaginable au cours de sa vie. Elle a survécu à des épreuves, a connu des moments de joie et a laissé une empreinte indélébile sur la vie de sa famille. Sa sagesse, acquise au fil des années, est une source d'inspiration pour tous ceux qui ont le privilège de la connaître.

## Les récits d'une époque révolue.

Lorsque nous nous asseyons à ses côtés pour écouter ses histoires, c'est comme si nous faisions un voyage dans le temps. Elle partage avec nous des souvenirs d'une époque où les téléphones portables n'existaient pas, où les réunions de famille étaient l'événement le plus attendu de l'année, et où la simplicité était la clé du bonheur. Ses récits nous rappellent la valeur des petites choses de la vie et l'importance de rester connecté à nos racines.

## La clé du bonheur : l'amour et la bienveillance.

L'un des enseignements les plus précieux de notre grand-mère centenaire est l'importance de l'amour et de la bienveillance. Elle nous rappelle que le bonheur réside dans les relations que nous entretenons avec nos proches, dans la gentillesse que nous montrons envers les autres et dans la gratitude que nous éprouvons pour chaque jour qui nous est donné. Son sourire radieux est la preuve vivante. Une vie dans la simplicité, enrichie par ses 4 enfants, 10 petits-enfants, 19 arrière-petits-enfants, 3 arrière-arrière-petits-enfants. Elle s'évade en s'occupant de ses fleurs avec lesquelles elle agrémente sa cour, régulièrement mise en avant dans notre concours local des maisons fleuries.

## Un héritage pour les générations futures :

Au fil des ans, notre centenaire a accumulé une richesse d'expériences et de connaissances qu'elle transmet avec générosité à ses descendants. Elle est le gardien d'un précieux héritage familial, une source de sagesse inestimable pour les générations futures. Ses conseils avisés et son amour inconditionnel sont des trésors que nous chérissons.

En cette année 2023, nous honorons une vie bien vécue, une vie de dévouement, d'amour et de sagesse. En célébrant ses 100 ans, nous célébrons également la valeur de la persévérance, de l'amour et de la grâce face au passage du temps. Elle demeure un exemple inspirant pour tous, rappelant que l'âge n'est qu'un chiffre et que la beauté intérieure perdure éternellement.

Nous sommes honorés de partager ce moment avec elle et nous lui souhaitons que les années à venir lui soient douces.

*Joyeux anniversaire mamie.*





38imageSeconde a toujours à l'esprit la mémoire de notre région et la mémoire de nos anciens.

Dans cet objectif, cette année, notre association était présente au premier salon des étangs à la Côte-Saint-André et élabore un court-métrage visant à valoriser le lavoir de Faramans et la grande lessive d'autrefois, toujours avec le souci :

- du respect de la personne,
- du respect de la mémoire
- du respect de l'image.



Nos actions se déroulent en plusieurs étapes essentielles :

- Recherches historiques (merci Michel)
- Scénario (merci Ariel)
- Recherches d'accessoires et de costumes (merci Anna, Thérèse, Marie-Renée, Jean-Paul... etc. etc.)
- Phase captation images et sons (merci à tous nos bénévoles et à tous les témoignages de qualité) et enfin
- Phase montage (merci à toute l'équipe pour sa disponibilité)

Nous sommes ouverts à toutes propositions.



Pour adhérer à 38imageSeconde  
contact Marc DEDENI 06 84 08 23 83.  
Rejoignez-nous

# ACCA «La Diane d'Autimont»

Commençons par un rappel : une **Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)** est une association de chasseurs et de propriétaires fonciers, créée à l'échelon de la commune. Elle a pour but de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage et d'assurer une bonne gestion cynégétique dans les départements où le morcellement de la propriété foncière y faisait obstacle. Elle rassemble donc les droits de chasse de l'ensemble des terrains d'une commune et met à disposition de tous les chasseurs ces espaces de chasse.

C'est ce que nous essayons de faire à Faramans. La chasse sur la commune se divise en 2 grandes activités : la chasse au petit gibier et, depuis les années 80 avec la réintroduction du chevreuil par les chasseurs, la chasse au grand gibier.

Mais finalement, de quoi s'agit-il et en quoi cela consiste-t-il ? On entend beaucoup de commentaires sur la chasse, essayons de clarifier ce qu'il se passe réellement à Faramans.

La chasse au petit gibier est l'activité historique du chasseur français. Le lapin de garenne était d'ailleurs son gibier de prédilection. Malheureusement, la myxomatose et d'autres virus ont eu raison chez nous du Jeannot lapin et l'activité a dû s'orienter sur des gibiers de substitution : faisans, perdrix, cailles et pigeons ramiers en début de saison puis gibier migrateur à partir de mi-octobre (grives, merles, alouettes, bécasses). Il faut souligner que ces gibiers ne se prélèvent qu'au tir à la grenade et, le plus souvent, en plein vol. Si le chasseur est toujours attentif à ne jamais tirer en direction de routes, habitations, promeneurs pour d'évidentes raisons de sécurité, la portée des tirs orientés vers le ciel est très limitée (portée efficace maximum d'une grenade petit gibier : 40 mètres, retombée maximum en pluie fine d'un plomb de chasse petit gibier < 200m).

Les chasseurs que vous croiserez sont le plus souvent accompagnés d'un chien d'arrêt qui se passionne pour capter l'émanation du gibier et s'immobiliser afin de permettre à son maître de tenter sa chance ...

La chasse au grand gibier à Faramans se pratique en battue, le plus souvent le dimanche matin et 90% de nos postes sont désormais surélevés pour garantir la sécurité des tirs. Les tirs doivent être, impérativement effectués à moins de 30m du chasseur et à plus de 30° des zones de danger alentours. Ils se fichent en terre sans risque de ricochet.

Le chevreuil est soumis à un plan de chasse rigoureux : des « bracelets » sont attribués à l'ACCA en fonction de l'état de santé de la population de chevreuils : 12 à Faramans. Afin de pérenniser l'espèce, nous veillons à répartir les prélèvements entre les mâles (1/3), les femelles (1/3) et les jeunes de l'année (1/3).

Les consignes de prélèvement étant spécifiques à chaque battue, nos postés identifient attentivement leur gibier avant de tirer. Nous prélevons ponctuellement des sangliers depuis quelques années. Ces prélèvements inhabituels reflètent l'accroissement de la population de sangliers suite notamment au réchauffement climatique qui favorise les portées multiples y compris en hiver et sa capacité à profiter des cultures agricoles qui augmentent ses ressources alimentaires, et donc sa reproduction. C'est un vrai sujet, anecdotique jusqu'à présent à Faramans mais en croissance constante.

Quels sont nos réflexions et nos projets ?

La sécurité est à la base des activités de l'association. Si les chasseurs connaissent de mieux en mieux les règles de sécurité grâce à un permis de chasse renforcé sur ce thème, nous rappelons lourdement toutes les règles de sécurité chaque année à nos chasseurs à la remise des cartes.

Les chasseurs en battue doivent impérativement et inlassablement réentendre les consignes de sécurité du tir à balle avant de partir au poste.

Nous cherchons activement à redonner de la vie à notre territoire de chasse : le gibier peine à s'installer dans nos plaines cultivées mais ce n'est que le symptôme d'une biodiversité plus large qui a du mal à persister. C'est pourquoi nous souhaitons inscrire la commune de Faramans dans une dynamique volontaire d'implantation de haies pour séparer les terres agricoles. Elles sont favorables à une



biodiversité limitant les ravageurs de récoltes et efficaces pour infiltrer les eaux de ruissellement et recharger les nappes phréatiques, elles dépassent largement le seul objectif de maintien du gibier chassable et répondent aux enjeux de notre époque. Propriétaires, exploitants : contactez-nous ! La Fédération dispose d'un programme de réimplantation de haies d'essences locales.

Enfin, nous souhaitons démystifier la chasse et cohabiter avec les usagers de la nature que nous respectons et que nous invitons à nous respecter également.

Le Relais d'Autimont est un espace partagé : les promeneurs peuvent utiliser librement le rez-de-chaussée et notre local accueillera volontiers le passant curieux d'en savoir plus. Venez nous rencontrer, interrogez-nous sur nos pratiques, et vous verrez combien les chasseurs de Faramans connaissent la nature et leur territoire.

PS : Nous rappelons que l'ACCA signale le déroulement de ses *battues au grand gibier via l'application Landshare en plus des panneaux d'information positionnés à l'entrée des chemins qui mènent à la zone de traque.*

*Nous espérons ainsi que les randonneurs, cavaliers, cyclotouristes et ramasseurs de champignons profiteront de nos bois sans inquiétude.*



## ACCIF

Après l'assemblée générale du lundi 4 septembre, en présence de M. le Maire, nous avons repris nos activités le vendredi 15 avec beaucoup d'entrain (de 14 à 17h). Nous avons bien discuté... mais de quoi ? De la chaleur bien sûr ! Vivement le froid... je plaisante. Ce ne fut pas une partie de plaisir pour beaucoup de personnes.

Nous avons animé notre marché de Noël le dimanche 19 novembre, où nous vendons des objets, des gâteaux... et nous donnons de bon cœur notre bonne humeur.



Cette année, notre voyage annuel fut magique. Certes, ce n'était pas très loin mais totalement dépaysant. Une journée « CABARET » : non, pas le Moulin Rouge, ni les Folies Bergères, ni même le Lido mais un repas et un spectacle de qualité. Certaines ou certains auraient bien fait le French Cancan ! Journée virevoltante bien appréciée. Je ne crois pas que nous ajouterons cette activité les vendredis mais qui sait, un jour peut-être ? Un cabaret à Faramans... Bonne idée, non ?

Très bonne année à tous.

Le bureau



## ADMR BIEVRE BURETTES

**L'ADMR ce sont des bénévoles et des salariées, à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient.**



L'ADMR assure la mission d'aide à domicile auprès des séniors afin de les assister dans leur vie quotidienne (aide à la toilette, repas, courses, ménage ...), mais aussi les tâches ménagères tout public avec 50% de crédit d'impôts.

Présente depuis 75 ans sur l'Isère, l'ADMR et ses 110 associations est la référence du service à la personne.

Sur le territoire Bièvre-Valloire, l'association Bièvre Burettes intervient sur 6 communes : Faramans, Marcilloles, Pajay, Sardieu, Penol, Ornacieux-Balbins.

En 2022, le service A.D.M.R. vie quotidienne comptait 10 responsables bénévoles, 107 clients et 19 salariées. Les aides à domicile ont effectué 15 898 heures, auprès de nos clients.

À Faramans, ce sont 3 302 heures de réalisées pour 18 clients.

Nous recherchons actuellement du personnel afin d'étoffer notre équipe. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous faire parvenir un CV et une lettre de motivation.

Nous vous accueillons Lundi, Mardi, jeudi, vendredi matin de 8H30 à 12H30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

**ADMR BIEVRE BURETTES  
124 Rue Centrale 38260 FARAMANS.  
admrbibu@orange.fr - 04 74 54 29 45**

## Bibliothèque l'Arcolade

La bibliothèque a eu une bonne année 2023, avec un nombre très positif de lecteurs. Des nouvelles inscriptions se sont ajoutées aux abonnés de longue date.

Les horaires d'ouverture restent inchangés : le samedi matin de 9h30 à 12h.

Le processus de prêts n'a guère changé. La cotisation est passée à 11 euros dans toutes les bibliothèques du réseau. Nous vous rappelons qu'elle permet d'emprunter des livres dans toutes les médiathèques et bibliothèques du réseau Bièvre Isère Communauté. Grâce à un service de navette qui passe toutes les semaines, nous pouvons également réserver des livres présents dans ces autres lieux et les faire venir à Faramans pour vous éviter de faire des kilomètres !!!!

Dorénavant, chaque adhérent réglant sa cotisation reçoit un reçu numéroté et tamponné, dont nous gardons le double.

Nous recevons régulièrement des dons de livres. Nous remercions chaleureusement les donateurs.

Nous avons également acheté des nouveautés pour tous les goûts et tous les âges. Il faut renouveler les collections de temps à autre pour que les lecteurs continuent à trouver leur plaisir.

Nous avons participé au pucier du CCAS du 3 septembre, c'était bien la moindre des choses en étant sur place ! Le bilan est très positif.

Nous sommes partenaires du CERF et étions présentes au « Marché aux Châtaignes » du 14 octobre pour vendre les confitures confectionnées par tous les bénévoles des associations faramantoises disponibles. 1 523 pots ont été vendus cette année pour le plus grand plaisir de tous.

Nous avons fait connaissance avec la nouvelle équipe enseignante. Un nouveau rythme de rencontres a été mis en place.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023 s'est tenue l'Assemblée Générale de notre association. Nous avons présenté le bilan moral et financier de l'année, ainsi que nos projets. Au cours de cette assemblée, nous avons élu un nouveau bureau, notre présidente Janine Collion (présidente depuis de nombreuses années) souhaitait passer le relais. Nous avons voté à l'unanimité sa nomination comme membre d'honneur.

A la création de la Bibliothèque municipale en 1985, Janine Collion assurait déjà des permanences (à la salle de la cure près de l'église). A la création de l'Arcolade intercommunale Faramans/Bossieu, en 1996, elle était présente et déjà Vice-présidente. Il est bien normal qu'elle décide de prendre un peu de repos, tout en venant encore à la bibliothèque quand elle le souhaitera.

#### Election du bureau :

- Présidente : Martine LE TIRANT
- Secrétaire : Jacqueline CHAROUD
- Vice-Secrétaire : Lauriane GARNIER
- Trésorière : Patricia PAGES
- Membre actif : Hélène PINET
- Janine COLLION, membre d'honneur.

Nous espérons que l'an prochain sera aussi bien – sinon mieux – que cette année, pour tous nos lecteurs et pour la Bibliothèque aussi.

Bonnes fêtes de fin d'année et surtout Bonne Santé à tous.

**CERF**

Depuis 1989, année de sa fondation, le C.E.R.F a réussi à conserver ses principes fondamentaux : animer le village en fédérant les associations. Au fil des années, le mouvement ne s'est pas essoufflé, bien au contraire. La foire et le feu d'artifice ont acquis une belle renommée et le développement de ces manifestations a incontestablement contribué à faire connaître notre village.

Notre spectacle pyrotechnique, du 13 juillet, a été couronné de succès. Le public est toujours fidèle au rendez-vous. Le service de gardiennage mis en place, ainsi qu'une présence renforcée de la gendarmerie, ont permis à la soirée de se dérouler sans problème.

Pour toujours créer surprise et émerveillement, les artificiers recherchent et sélectionnent chaque année, de nouveaux effets visuels. Pour faciliter le travail de montage des artifices, un système de tir automatisé COBRA a été acheté. D'autre part, les artificiers maintiennent leurs compétences grâce à des formations obligatoires. Michaël Marion a rejoint l'équipe et est, à ce jour, qualifié.

Les foires se succèdent avec toujours autant d'enthousiasme et de réussite. L'édition 2023 n'a pas dérogé à la règle. Cette année, le thème « battage à l'ancienne » était présenté par l'association « Réaumont animation ». Les membres, en costume d'époque, ont fait fonctionner vieux tracteurs, batteuse et lieuse des années 30. Ils ont offert aux spectateurs un retour en arrière faisant revivre l'agriculture d'autrefois.



Près d'une centaine d'exposants étaient présents le jour J, malgré la météo incertaine. Bien entendu, dès l'aube, les bénévoles étaient sur le pied de guerre pour assurer la tenue de tous les stands : la confiture de châtaignes (1 523 pots à la vente), les boudins (environ 500 assiettes), les produits fermiers, les gâteaux, gaufres, St Genix, pognes et striblets, la buvette et snack (105 kg de frites vendus), les choucroutes à emporter (375), le pressoir et le jus de raisin (245l pasteurisés), les grilloirs et leurs châtaignes grillées. N'oublions pas aussi tout le travail de préparation effectué en amont pour que cette foire soit une réussite.

On ne peut que remercier tous ces bénévoles, sans qui rien ne serait possible. Grâce au soutien de nombreux sponsors, le dépliant imprimé par Médiamcom en 7 000 exemplaires a permis une vaste campagne de publicité.

En 2023, Jérôme Effantin et Philippe Ferraris ont intégré le bureau. Les 15 membres du C.E.R.F travaillent ensemble pour que cette belle dynamique perdure. Nous vous invitons à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Un grand merci à vous tous, associations, bénévoles, sponsors, commerces, municipalité pour votre soutien et votre aide précieuse. Au-delà de tout le travail effectué, il y a les échanges intergénérationnels, de riches rencontres qui consolident le lien social.

L'esprit du C.E.R.F c'est aussi la transmission, pour que tous nos savoir-faire se perpétuent.



## Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié qui a maintenant 43 ans, un âge raisonnable, continue, malgré tous les aléas de notre époque, d'accueillir les aînés du village pour les aider à rompre leur isolement.

Tous les jeudis à partir de 14 heures (mais on peut arriver plus tard, on ne sera pas puni) les adhérents se retrouvent à la salle de réunion du Centre Culturel de Faramans pour un moment de convivialité autour de jeux de société et d'un petit goûter avec café, tisane, sirop et biscuits. De temps en temps, le goûter est plus conséquent, lorsque l'un ou l'une offre gâteaux et clairette pour fêter son anniversaire.

Les temps forts de l'année se succèdent selon un rituel très établi depuis de nombreuses années : galettes des rois en janvier, crêpes à la Chandeleur, repas choucroute en mars, portes ouvertes le premier dimanche d'avril, repas cabri fin avril ou début mai, repas truitelles et anniversaires du premier semestre en juin, repas champêtre gratuit à la base de loisirs début août avant une petite pause de deux semaines, repas paëlla en septembre, participation à la foire aux châtaignes en octobre, assemblée générale en novembre, anniversaires du deuxième semestre et bûches de Noël en décembre. Les anniversaires mensuels ont lieu le dernier jeudi du mois.

Nous avons quand même innové cette année : le repas choucroute a eu lieu au restaurant « Le Vieux Monts » à St Jean de Bournay et, en septembre, c'est Fabien de la Roselière qui nous a concocté une délicieuse paëlla très appréciée de la trentaine de convives présents.

Le Club n'organise plus de voyages, mais son adhésion à Génération Mouvement permet à ceux qui le souhaitent d'assister à des spectacles et de participer à des voyages ou à des séjours de vacances à des prix intéressants.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, il y va de la bonne marche et de la pérennité du Club.





## UNE ANNEE DE NOUVEAUTES

Cette année 2023 a permis de confirmer la petite marche (7 à 8 km), de faire progresser les sorties à la journée et également de marcher avec d'autres clubs. Nous avons aussi mis en place une sortie un vendredi par mois en montagne pour les marcheurs les plus confirmés.

Toujours aussi convivial et dynamique avec 65 adhérents, le club se régale à travers des marches de 10-12 km et également 7-8 km, avec une moyenne de 35 marcheurs.

Nous marchons le lundi après-midi à 13h30 et l'été le matin à 8h en raison de la canicule (rendez-vous place de l'église).

De belles sorties à la journée ont eu lieu :

- au mois de mars, St-Chef nous a invités (marche et visite de la ville).
- au mois de mai, nous avons reçu St-Chef : une visite de Faramans, le matin, commentée par Michel GILLIBERT et, l'après-midi, visite de la Côte St André commentée par Dominique FABRE.
- Val De Virieu avec visite de l'usine BIGALLET.
- Ampuis et visite d'une exploitation maraîchère.
- Marche nocturne à la croix de Béatrix, à Ornacieux.
- Lyon Fourvière, Quartier St-Jean.

Cette année encore, le club a participé au feu d'artifice et à l'épluchage des châtaignes pour la confiture (une quarantaine de personnes) ; 1 523 pots ont été confectionnés.



Nous partageons dans la bonne humeur de bons moments de convivialité repas en avril, repas champêtre et pétanque le 15 août à Pisieu, repas au restaurant le Vieux Monts à St Jean de Bournay après la marche le matin et, pour terminer l'année, le repas de Noël. Nous n'oublions pas également les anniversaires.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Jean-Claude GREGOIRE : 06 86 20 06 99
- Jean-Michel CARRIOT : 06 84 05 83 83

## Club de foot

La saison précédente c'est-à-dire 2022 / 2023 avait démarré sans certitude un peu comme chaque année, avec un organigramme sportif incomplet et, en plus, nous démarrions notre fusion avec le BOSS. Mais l'enthousiasme et la bonne volonté nous ont permis de gommer les difficultés rencontrées.

L'arrivée de Karim et Gérard a soulagé Simon et Fabien qui ont assuré les entraînements de début de saison. Ils ont pris le relais au niveau des seniors, leur permettant ainsi de se consacrer aux équipes jeunes.

Sur cette année, un peu spéciale de première année de fusion, nous avons vu croître notre nombre de licenciés pour atteindre 224 en fin de saison et pouvoir aligner 2 équipes U6/U7, 2 équipes U8/U9, 2 équipes U10/U11, 2 équipes U12/U13, 1 équipe U15 en entente avec Liers Commelle, 1 équipe U17 en entente avec Liers Commelle, 3 équipes « senior » et une équipe « vétéran ».

Nous avons également respecté nos engagements en maintenant la totalité des fêtes dans chaque village. Manifestations qui ont toutes très bien fonctionnées avec beaucoup de présence et de bonne humeur.

De nombreuses très bonnes initiatives ont vu le jour au cours de la saison, un tournoi dans le midi pour les U13 avec recherche de sponsors et vente de brioches, une matinée jambon à la broche par les vétérans, les repas de

fin de mois des seniors. Comme chaque année, le stage de Pâques a été très réussi avec 100 jeunes sur 3 jours dans une ambiance formidable. Il y a eu aussi la soirée sponsors, très conviviale et pleine d'échanges constructifs.

Autres très bonnes nouvelles : les réussites d'Evan DERUDAS à sa formation d'arbitre « moins de 14 ans » et de Fabien VICARIO à son Brevet de Moniteur de Football, une chance et une fierté pour notre club.



En ce qui concerne la nouvelle saison, elle semble être la continuité de la précédente avec un nombre de licenciés en croissance, 250 à ce jour, des jeunes éducateurs toujours très motivés, des parents attentifs et aidants.



C'est avec surprise et grand plaisir que notre club voit, cette année, la création d'une équipe féminine. Une vingtaine de jeunes femmes dynamiques ont décidé de pratiquer le football. Les entraînements sont sous la responsabilité de Simon et Alix. C'est une chance car, à n'en pas douter, elles amèneront leur enthousiasme et leur fraîcheur au club.

Projet important pour l'image de notre club, nous avons intégré modérément dans la cotisation un survêtement à chaque licencié et doté toutes nos équipes de nouveaux maillots aux couleurs du club et cela, grâce à l'implication de Gaël et Simon mais aussi grâce à la générosité de nos sponsors.

Merci à toutes et tous pour votre aide au bon fonctionnement et développement du club.

Bernard VEYRET

## Conscrits

Si le Covid a été une période peu active pour les conscrits, nous sommes revenus cette année avec nos tournées traditionnelles dans le village, la pétanque, les diots et l'Intervillage !

Cette année, pas moins d'une vingtaine de conscrits étaient présents pour animer le village. Plusieurs classes ont pu être mélangées et nous serons ravis d'accueillir l'année prochaine les 2006 pour faire durer cette association !

Comme chaque année, les conscrits contribuent à l'animation, à la vitalité des Faramantois et des autres personnes des alentours en proposant plusieurs types de manifestations. Nous avons organisé deux tournées : celle du muguet en mai et celle des brioches en juillet. Cependant, nous ne nous sommes pas arrêtés là et avons également organisé un concours de pétanque, une vente de diots et le célèbre Intervillage qui avait manqué à l'appel durant plusieurs années !

En espérant vous retrouver l'année prochaine, l'ensemble des Conscrits vous souhaite une très bonne santé.

Les conscrits de Faramans.





# AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE LA BIEVRE ET DU LIERS 38260 LA COTE SAINT ANDRE

**Don du sang**

En cette année 2023, l'impact de la crise sanitaire COVID 19 sur les habitudes de vie de la population influe sur la collecte des produits sanguins. L'intérêt, la nécessité de cette noble cause ne semblent pas la priorité. Ainsi, le nombre de donneurs 2023 a diminué de 9% par rapport à 2022 sur le périmètre de l'Amicale. Les réserves restent faibles et ont du mal à revenir à niveau. L'indépendance nationale est de plus en plus difficile à tenir. Une prise de conscience collective est urgente et impérative. Chaque citoyen est concerné par le don et/ou la promotion du don...

La mise en œuvre du nouveau site de prise de rendez-vous « mon-rdv-dondesang » et ses dernières évolutions permet l'inscription ou l'annulation jusqu'au dernier moment. Malgré cela, l'accès au don pour les personnes maîtrisant mal les outils numériques demeure un obstacle les excluant des collectes.

N'hésitez pas à demander de l'aide à vos proches, à une donneuse, à un donneur ou au contact ci-dessous. Dans ce contexte, lors de la première collecte sur la commune, le 05 juillet, 55 donneurs étaient présents dont 6 nouveaux soit 29 de moins que lors de la collecte du 26 juillet 2022. Espérons que la collecte du vendredi 15 décembre 2023 aura compensé.

Aussi plus que jamais, chacune et chacun « *Exerçons notre pouvoir de sauver des vies* ». **Voici les dates de collecte 2024 :**

## FARAMANS

**Mercredi 24 juillet**

**Vendredi 20 décembre**

## COMMELLE

**Vendredi 22 mars**

## LA COTE ST ANDRE

**Mardi 28 mai**

**Vendredi 04 octobre**

## GILLONNAY

**Lundi 05 août**



L'appel lancé lors de la remise de diplômes pendant la cérémonie des voeux de M. le Maire a été entendu. Une personne bénévole a rejoint l'amicale et une seconde s'apprête à renforcer l'équipe.

L'Amicale est adhérente au C.E.R.F aux côtés des associations de Faramans.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donneurs de sang et des bénévoles. Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

### Pour joindre votre Amicale :

**Joël DIGAUD – 376 Route du Village - 38260 - COMMELLE**

**Mobile: 06 30 09 09 35**

**E-mail : paulette.digaud@orange.fr**

**Etablissement Français du Sang : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net) - [www.rhonealpes.dondusang.net](http://www.rhonealpes.dondusang.net)**

**Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900**

# Faradanse

Après le succès du Gala 2023 qui s'est tenu vendredi 16 et samedi 17 juin à Commelle, Faradanse a effectué sa rentrée début septembre.

Les cours de fitdanse (anciennement zumba) permettent de se détendre le vendredi soir en effectuant des mouvements aérobics dansés sur des rythmes actuels.



Les cours de fitness alternent des séquences de LIA, renforcement musculaire, gainage, body-attack et des séances bi-mensuelles de step.

Christine anime les cours de fitness (le lundi de 18h45 à 19h45 et le jeudi de 19h à 20h) et de fitdanse (le vendredi de 18h30 à 19h30 et de 19h45 à 20h45).

Il est encore possible d'essayer ces deux activités pour lesquelles une bonne paire de baskets et une bouteille d'eau sont indispensables !

Audrey assure les cours de modern jazz pour enfants, ados et adultes, le mardi soir et le mercredi. Les inscriptions sont possibles dès les 4 ans de l'enfant et les nombreux groupes permettent une bonne répartition des danseuses et danseurs.

Tout le monde va travailler de bon cœur pour préparer le Gala 2024, qui devrait avoir lieu vendredi 14 et samedi 15 juin 2024, à Commelle.

Nous comptons sur vous pour notre vente de galette des rois le dimanche 28 janvier (en même temps que le boudin de la chasse, au stade) et la traditionnelle vente de plants sur la Place du Village, dimanche 28 avril 2024.

Renseignements par mail : faradanse38260@gmail.com



# FNACA

Les traditionnelles cérémonies du 19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre 2023 se sont tenues au Monument aux Morts devant une assemblée nombreuse venue se recueillir.

Les discours, minute de silence, sonnerie aux Morts et Marseillaise ont permis de commémorer ces dates si importantes de manière solennelle et émouvante.



Le 26 juin 2023, une délégation du Comité avec le porte-drapeau s'est rendue au Monument aux Morts de Chambaran où un hommage était rendu aux hommes et aux femmes du Maquis de Chambaran qui se sont battus et dont 67 sont morts pour la France. Leur sacrifice ne doit pas être vain et ne doit pas tomber dans l'oubli.

Le 30 août 2023, c'était le temps du recueillement et du souvenir devant la stèle érigée en mémoire de Gaston Bourdat, au lieu-dit « Le Contant » à Penol, où le jeune homme a laissé sa vie le 30 août 1944 pour que son pays demeure libre et digne.



## *La Boule du Marais*

La boule du Marais, présidée par René Roux, a tenu son assemblée générale le 29 septembre 2023, l'occasion de faire un point sur la nouvelle saison.

L'effectif est en hausse, puisque trois nouveaux licenciés rejoignent l'équipe. Ce qui porte à 19 (plus 2 cartes de membre) le nombre d'adhérents, avec une répartition un tiers, deux tiers entre respectivement femmes et hommes.

Les entraînements hebdomadaires se déroulent les jeudis à 18h, au boulodrome de la Côte Saint André. Trois concours sont programmés pour 2024 :

- le samedi 17 février, un 16 quadrettes et un complémentaire, à la Côte Saint André ;
- le samedi 1<sup>er</sup> juin, un 32 doublettes en cascade, à Faramans ;
- le samedi 17 août, un 16 quadrettes en trois parties, à Faramans.



# La Fario des Eydoches

Hélas, Hélas ...

Le déficit hydrique des dernières années n'a fait que s'accentuer en 2023. La rivière qui longe l'étang s'est asséchée, cet été, causant une perte importante de truites. De même, le débit dans la partie de la roselière a fortement diminué au point de ne plus alimenter le lavoir. D'une manière générale, c'est l'ensemble de notre territoire piscicole qui a été touché. L'avenir de la rivière semble bien compliqué.

Notre espoir repose sur les pluies automnales et hivernales pour recharger notre nappe phréatique. Malgré ce contexte, le nombre de pêcheurs est stable. Ils n'ont malheureusement pas pu profiter pleinement de la saison de pêche.



Un plan d'alevinage a eu lieu tout de même début janvier ; 30 000 œufs ont été incubés dans le lavoir pour un déversement des alevins en mars. Un seul lâcher de truites « Arc-en-Ciel » surdensitaires a eu lieu pour l'ouverture. Ces poissons ont une durée de vie courte ; quelques jours voire quelques semaines au mieux. L'objectif de ces lâchers est donc la capture rapide pour satisfaire les pêcheurs.

Notre vente de truites en février a bien fonctionné, la pisciculture Murgat fournit des produits de qualité. Elle sera reconduite en 2024 ; nous vous attendons nombreux.

L'eau est désormais une ressource précieuse, nous devons en prendre conscience rapidement. Nos rivières sont le reflet de nos réserves souterraines. Si elles viennent à disparaître, les conséquences sur notre eau potable seront grandes. Veillons à protéger ce milieu pour un futur plus radieux.



# Association de Sauvegarde du Patrimoine Religieux

L'année 2022 a été marquante à la fois par une mise en beauté de l'église et par la rénovation du clocher. Merci à la mairie et à tous les généreux donateurs qui ont permis ces travaux.

L'année 2023 a connu un changement de bureau : Marie-Jo Richard a souhaité quitter la présidence qu'elle assurait depuis 8 années. Nous la remercions pour son dévouement. De nouveaux membres ont rejoint l'association au cours de l'Assemblée Générale du 23 février.

Le nouveau bureau se compose désormais de Françoise Gaignaire, secrétaire ; Christine Rouquette, trésorière ; Pascale Burlet et Evelyne Colly, co-présidentes.

Afin de continuer nos efforts de rénovation du patrimoine, nous poursuivons nos manifestations. Et Dieu sait qu'il faut un peu d'argent... ou beaucoup plus, pour entretenir ce patrimoine dont regorge notre pays.

Le dimanche 26 mars, vous êtes venus nombreux participer à notre matinée « apéritif et pâtisserie ». Les bénéfices seront consacrés à la rénovation de la croix, place de l'église.

Puis, en décembre, nous avons organisé une exposition culturelle à la cure avec l'accord du Père Bonin, sur le thème de la Vierge à l'Enfant dans les arts.

De façon plus prosaïque, l'association a mené plusieurs travaux : le seuil de la porte latérale a été refait ; les portes ont été poncées et vernies. La crèche et le tableau d'affichage extérieur ont été rafraîchis.

Et enfin, grâce à la patience de Gilbert Richard, le mécanisme de l'ancienne horloge a été minutieusement remonté. Cette dernière a fonctionné pendant presque 100 ans de 1864 à 1960, elle était remontée chaque semaine à l'aide d'une manivelle. Puis, le clocher a reçu une horloge électrique pour rythmer les événements religieux joyeux ou tristes de la commune.



Venez admirer le mécanisme installé au fond de l'église. Ayant œuvré de manière bénévole, nous remercions chaleureusement toutes les personnes impliquées dans ces travaux.

Dans le cimetière, les anciennes croix ont été conservées dans un petit carré délimité côté nord de l'église.

Pour les 10 croix que compte le village, nous portons le projet d'ajouter des explications sur la symbolique de leur décoration quand elles en possèdent. La grande croix devant l'église en est riche. D'ailleurs, nous travaillons en collaboration avec la mairie, pour mener à bien sa rénovation. Un architecte du patrimoine a été mandaté par la commune pour nous aider à déposer des demandes de subventions.

Nous participons également aux 2 grandes manifestations du CERF (Feu d'artifice et foire).

En conclusion, bien que notre association soit une « petite » association, nous formons une équipe soudée, pleine de joie et d'idées.

Bonne année à tous.

# Retour de Kick

Le club Retour De Kick, organisera comme chaque année 4 bourses d'échanges de motos anciennes (avant 1980)

Vous y trouverez pièces d'époque ou refabrication, consommables divers et toutes documentations nécessaires à la remise en état de votre monture.

Voici les Dates 2024 :

- 10 Mars
- 09 Juin
- 08 Septembre
- 08 Décembre

Si vous souhaitez restaurer des motos, faire des rallyes, rouler sur des circuits historiques ou organiser / participer à des salons motos rejoignez-nous.



Pose lors du rallye de St Tropez



Sur la grille de chauffe  
à l'autodrome de Monthléry

## Sou des écoles

### Nouvelle année, nouvelle équipe !!!!

Cette année encore, le sou des écoles se tient au côté de la toute nouvelle équipe enseignante afin de récolter un maximum de fonds au profit des enfants de l'école de FARAMANS.

Il accueille également un nouveau vice-président Fabrice RANDY, une nouvelle trésorière Marie CACHET et une vice trésorière Julie BERLAND.

Le calendrier est déjà calé sur cette nouvelle année scolaire,  
à vos agendas !

- Une vente de boudins fin octobre, merci aux cuisiniers !
- Une vente de chocolats de Noël.
- Un marché de Noël : crêpes, vin chaud, décos de Noël confectionnées par les enfants...
- Un carnaval : en avant pour la boom des enfants tous déguisés.
- Pour finir en beauté, une kermesse est organisée en fin d'année scolaire. Les aires de jeux gonflables, les pêches à la ligne et les casse boîtes accompagnent de nouveaux jeux ainsi que les spectacles des enfants. Un joli moment de fête !
- N'oublions pas les vacances scolaires qui sont rythmées par la vente de crêpes et de bonbons pour



consoler nos écoliers qui quittent l'école pour 15 jours à chaque fois !

L'ensemble de ces évènements permettent de gâter les enfants et de leur faire vivre de bons moments au sein de leur école.

Cette année, le SOU a financé un spectacle pour les enfants de maternelle, CP et CE1 avant les vacances de la Toussaint sur le thème « des 5 sens ». Une deuxième activité sera financée pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 avant la fin de l'année scolaire.

De plus, le SOU finance toutes les sorties scolaires (Parc des oiseaux, grottes historiques, journées au centre équestre du village...). Il accompagne également les lutins du Père Noël en offrant des jeux de sociétés, des livres et des jeux créatifs...



C'est à travers des échanges avec l'équipe enseignante que ces projets voient le jour.

Mais surtout grâce aux bénévoles, malheureusement trop peu nombreux, pour assurer la pérennité de cette belle association.

Association dont le seul but est d'enchanter la scolarité de nos « petits » faramantais.

Let's go pour cette nouvelle année !

## Théâtre : Les Renaillots en scène

Quand le théâtre vient à vous !

En mars dernier, nous avons eu le plaisir de jouer la pièce « Alors, on fait quoi maintenant ? » de Vivien Lheraux. Nous avons fait salle comble lors des 4 représentations données.

Votre participation, vos rires, vos applaudissements et vos retours positifs, nous confirment que cela a beaucoup plu au public.

Comme votre enthousiasme est notre moteur, nous voilà repartis pour une nouvelle saison !

Après la pause estivale et la lecture de nombreuses pièces, nous avons fait notre choix.

Chaque lundi, nous répétons et nous mettons en scène sans oublier quelques singeries pour faire bien rire ! Notre troupe, composée de 7 comédiens amateurs (5 femmes et 2 hommes), œuvre sous la houlette d'Elodie Grégoire, présidente et metteure en scène.

La troupe est épaulée par une souffleuse et une équipe technique de bénévoles pour les décors et la sonorisation.

Devant le succès remporté les années précédentes, nous avons décidé de rajouter une représentation supplémentaire.

Nous aurons donc le plaisir de vous présenter au centre culturel de Faramans les 9, 15, 16, 23 et 24 mars prochains, la pièce « ... et surtout pour le pire ! », une comédie de Viviane Tardivel. Du vaudeville, des portes qui claquent, des quiproquos et rires à gogo assurés !

N'oubliez pas de réserver dès le mois de février.

En attendant de vous voir nombreux, lors de ces représentations, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 !



# Padel, Tennis Club des Eydoches



Dans le cadre de projets futurs le bureau de l'association a été modifié. Il est actuellement composé de Jean-Marc LAVAL Président, Nathalie ROBBE secrétaire, Philippe De Almeida Trésorier.

Actuellement l'activité du tennis est au point mort, en raison particulièrement, de l'état des terrains.

En 2024, la commune de Faramans va investir dans la création de 2 terrains de Padel qui viendront se positionner à l'emplacement du terrain de tennis N°2 qui est en parallèle de la route. Ces travaux ambitieux prévoient outre un accès protégé et sécurisé, la réfection à neuf, dans un deuxième temps du terrain de tennis N°1.

Le Padel qui se joue à 4 est une version moderne et simplifiée du Tennis. Ce sport attire de nombreux joueurs de tous âges et de tous les niveaux.

Le Padel, est en plein essor (80% de croissance en 2022 sur le plan national), il bénéficie actuellement d'une forte médiatisation.

En fonction de la demande des futurs adhérents, des cours particuliers seront mis en place avec un moniteur diplômé.

Le terrain de tennis refait à neuf bénéficiera également d'un accès protégé.

Notre projet prend tout son essor grâce à l'appui de la Mairie avec, en particulier, une forte implication de Monsieur le Maire.

Après la mise en route des travaux vous serez régulièrement informés.

Le Président, Jean-Marc LAVAL

Contact : Padel Tennis Club des Eydoches, Jean-Marc LAVAL 06.84.70.16.47  
Adresse Postale : 112. Chemin des tilleuls 38260 Faramans  
Courriel : [jmlaval330@orange.fr](mailto:jmlaval330@orange.fr)

## UPIF

L'UPIF représente l'Union des Professions Indépendantes de Faramans. Elle est constituée de commerçants, d'artisans et de professions libérales. Elle a pour vocation de promouvoir l'activité économique de notre cher village. Depuis plusieurs années, nous animons 3 manifestations qui sont :

- Le 8 décembre pour la « fête des Lumières », où nous offrons à nos clients et patients, une collation et une boisson chaude. A cette occasion, l'UPIF organise une tombola gratuite.
- En janvier, au Centre Culturel de Faramans, le salon du « Mieux-être », où vous pourrez rencontrer des professionnels qui se feront un plaisir d'échanger sur leur métier.
- En association avec la mairie, la fête de la musique est organisée le soir du 21 Juin. Des artistes viennent animer la soirée et nous faire découvrir leur talent.

L'UPIF est ouvert à tous les professionnels, n'hésitez pas à venir nous voir, nous serons ravis d'accueillir de nouveaux adhérents. N'hésitez pas à franchir les portes de nos commerces, bureaux et cabinets et venir nous rencontrer.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide lors de ces différentes animations et bien sûr à vous tous pour votre présence. L'Objectif de cette fin d'année 2023 est de trouver de nouveaux adhérents afin de redynamiser les activités. Trouver d'autres idées, de nouvelles actions, permettrait de donner un bel élan à tous et assurerait la continuité de l'association pour 2024.

Le Bureau  
Contact : Le Bar L'Un-Passe chez Micky – 04 74 85 84 48



## *Et si l'histoire de l'école de Faramans vous était contée ?*

Les recherches dans les archives municipales montrent que toutes les municipalités successives ont œuvré pour que notre école soit un lieu accueillant et fonctionnel.

L'école de Faramans, au fil des années, s'est construite, agrandie et n'a cessé d'évoluer pour être telle que vous la connaissez aujourd'hui.

Ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry rend l'école gratuite en 1881. En 1882, l'instruction devient obligatoire pour les enfants âgés entre 6 et 13 ans. Mais les parents peuvent choisir que leurs enfants aillent dans une école publique ou privée, ou suivent l'école à la maison.

A Faramans, avant 1891, il y a une école publique de garçons sur la place de l'église. Les filles fréquentent l'école privée située dans le bâtiment de l'actuelle salle des fêtes où les religieuses assurent l'enseignement. L'école des garçons appelée aussi « maison communale » qui abrite aussi la mairie est plus que vétuste. Un projet de rénovation et d'agrandissement derrière l'église est évoqué. Mais, dans un courrier du 24 juin 1887, l'académie s'y oppose, trouvant que « cet emplacement ne remplit nullement les conditions hygiéniques qui sont exigées par le Règlement ». D'autre part, ce projet étant un remaniement du bâtiment, il ne pourrait bénéficier d'aucune subvention. « La construction d'un groupe scolaire double, ne coutera pas davantage ».

En 1888, le conseil municipal étudie donc le projet de construire une nouvelle école de garçons. Avec 5 voix pour et 5 voix contre, c'est celle du maire, prépondérante qui fait pencher la balance. Par 2 fois, en 1889 et 1890, le conseil municipal refuse cette construction. Ce n'est que le 10 janvier 1891 que la construction de l'école, comprenant deux classes, est actée. Les parcelles nécessaires sont achetées Montée de l'église (qui à l'époque se nommait « chemin du village à l'église »). Comme le spécifie le plan de l'époque, certains de ces terrains sont à déblayer, d'autres à niveler, une maison en ruines à démolir.



Le 27 mai 1893, les travaux sont confiés au sieur Richard Auguste, entrepreneur de travaux publics à Faramans. La réception provisoire du bâtiment situé montée de l'église aura lieu le 27 novembre 1895 (année gravée sur l'actuelle façade) et la définitive le 19 février 1899.

En 1901, le conseil municipal propose de créer deux salles de classes supplémentaires pour accueillir l'école des filles. Mais le projet est critiqué car considéré comme trop onéreux. Il est tout de même approuvé, mais pour faire des économies, les murs ne seront pas réalisés en galets roulés. L'école de filles ouvre ses portes en 1905. Les filles et les garçons sont séparés dans la cour par une clôture.

En 1936, l'école est rendue obligatoire jusqu'à 14 ans et en 1959, jusqu'à 16 ans. La mixité débute vers les années 1960.

Vers 1950, notre école comptait 3 classes. Avec la diminution de la population vers les années 70, il ne restait plus que 2 classes dans l'aile Sud du bâtiment. C'est à partir de 1978 que la tendance s'inverse avec

l'ouverture d'une classe « enfantine ». Des travaux de rénovation des anciennes classes de l'aile Nord sont lancés ainsi que la création d'une salle de repos dans l'ancien préau des « filles ». Le chauffage central, au fuel, est aussi installé dans tout le bâtiment. Une quatrième classe est ouverte en 1983, installée à l'étage mais est fermée au bout de 4 années seulement. Elle est ré-ouverte en 1999, grâce à une forte mobilisation et 2 pétitions des parents d'élèves. Les effectifs continuent de progresser et en 2007, c'est l'ouverture d'une cinquième classe.

En parallèle, sous l'impulsion de quelques parents, l'association « La Dînette » est créée en 1993, avec un service de garderie en 1996. La mairie lui met à disposition un appartement de l'étage. Puis, pour des raisons de sécurité et de mises aux normes du bâtiment, la cantine est transférée, en 1999, dans un local vacant sous le préau. En 2004, faute de bénévoles, « La Dînette » est dissoute. Le service de cantine/garderie est alors pris en charge par la municipalité.

Mais les cinq classes sont bien à l'étroit dans le seul bâtiment « mairie/école », montée de l'église. En 2008, le conseil municipal lance alors le projet de construction d'une nouvelle école qui accueillerait les classes de maternelle. Elle sera construite en centre village, sur un terrain acheté à M. Ramu, (grâce à des liens amicaux forts qui ont rendu la transaction plus aisée ; cette anecdote vous est relatée dans l'article intitulé « une famille allemande sauve M. Ramu » ci-après).

L'école constituée de 3 classes, d'une salle de repos, d'une cantine et d'une salle de motricité est mise en service à la rentrée 2011.

En 2015, l'ancien bâtiment « mairie/école primaire » bénéficie d'importants travaux de mises en accessibilité et d'amélioration énergétique (rampes d'accès, déménagement de la classe du 1<sup>er</sup> étage en rez-de-chaussée, changement des menuiseries extérieures et des systèmes d'éclairage).

Devant le nombre croissant d'enfants accueillis à la cantine (environ 60 chaque jour), le conseil municipal décide de profiter du « Plan Ecole » pour lancer un agrandissement de l'école maternelle en 2022. Une nouvelle salle de motricité de 200m<sup>2</sup> est créée. La salle de restauration s'agrandit dans l'ancienne salle de motricité et un espace dédié à la garderie peut être aménagé.

Ces travaux ont bénéficiés de 75% de subventions (état 20%, département 55%), les locaux ont été inaugurés fin 2023.

On peut citer ici quelques instituteurs qui ont enseigné aux petits faramantois : Mme BEAUDIOING vers 1924 ; M. et Mme BARATIER vers 1940 ; M. et Mme COQUAND et Mlle NOBECOURT vers 1958 ; M. et Mme PANSU vers 1960 ; M. et Mme CAVAZ de 1972 à 1989 ; Mme FABRE Dominique dans les années 1990 ; Mme MILLON Marie-Pierre de 1989 à 2021 pour la classe de maternelle. Cette liste est bien entendu, non exhaustive.

Lecture, dictée, écriture, addition, soustraction, nous avons tous des souvenirs d'école. Bons ou mauvais, ils font partie de l'apprentissage qui a fait les adultes que nous sommes aujourd'hui. En plus d'instruire et de qualifier, l'école est un milieu de vie qui, en complément de l'éducation parentale, prépare nos enfants à vivre en société.

## *Une famille allemande sauve Fernand Ramu*

Pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945) André Gillibert, prisonnier en Allemagne, travaille sur l'exploitation agricole de la famille allemande Gottlieb Gorge. Chaque soir, il rejoint le stalag où il est retenu prisonnier à Ziegenhain. Mais cette famille d'agriculteur a beaucoup d'empathie pour lui et chaque dimanche il partage leur vie familiale (voir photos). Dans une lettre de 1982 madame Gottlieb Gorge écrit à André : «Notre chère mère vous considérait comme son propre fils, d'autant plus qu'elle avait perdu les siens sur le front russe.»

Un soir, alors que le camp de prisonniers est dans le noir, on amène un nouveau prisonnier qui tousse beaucoup. Dans le camp, les prisonniers se révoltent en disant : «ça suffit on a déjà eu assez de morts de la tuberculose» mais le prisonnier est déposé, dans le noir. Il échange avec ses voisins et donne son nom : Fernand Ramu, et oh! surprise, il est à côté d'André Gillibert qu'il avait connu à l'école à Faramans. Il faut imaginer l'échange qu'il y a eu entre eux à ce moment là.



F. Ramu

Le lendemain André Gillibert retourne au travail et réussit à faire comprendre la situation de son ami Fernand à son employeur. Ce dernier décide aussitôt de demander les services de Fernand Ramu sur son exploitation. Dans les jours suivants, il l'accueille et le conduit immédiatement chez son médecin. Ce dernier constate que Fernand Ramu est bien atteint de tuberculose et prend les dispositions pour le faire rapatrier rapidement en France. Il sera soigné et guéri.

Pendant toute leur vie Fernand et André ont partagé une amitié fusionnelle. En 2001, Fernand Ramu me confie qu'il cède tous ses biens sur Faramans à la commune en souvenir d'André. Cette vente faite à la commune de Faramans dans des conditions très avantageuses, a permis de développer le centre du village avec l'implantation de l'école maternelle et du pôle médical.

Fernand Ramu était coiffeur à Vienne et président de la chambre des métiers. Il est décédé à Faramans le 18 octobre 2006.

Michel Gillibert



André Gillibert, à droite



Un moment de bonheur pour André Gillibert  
à gauche sur la photo.

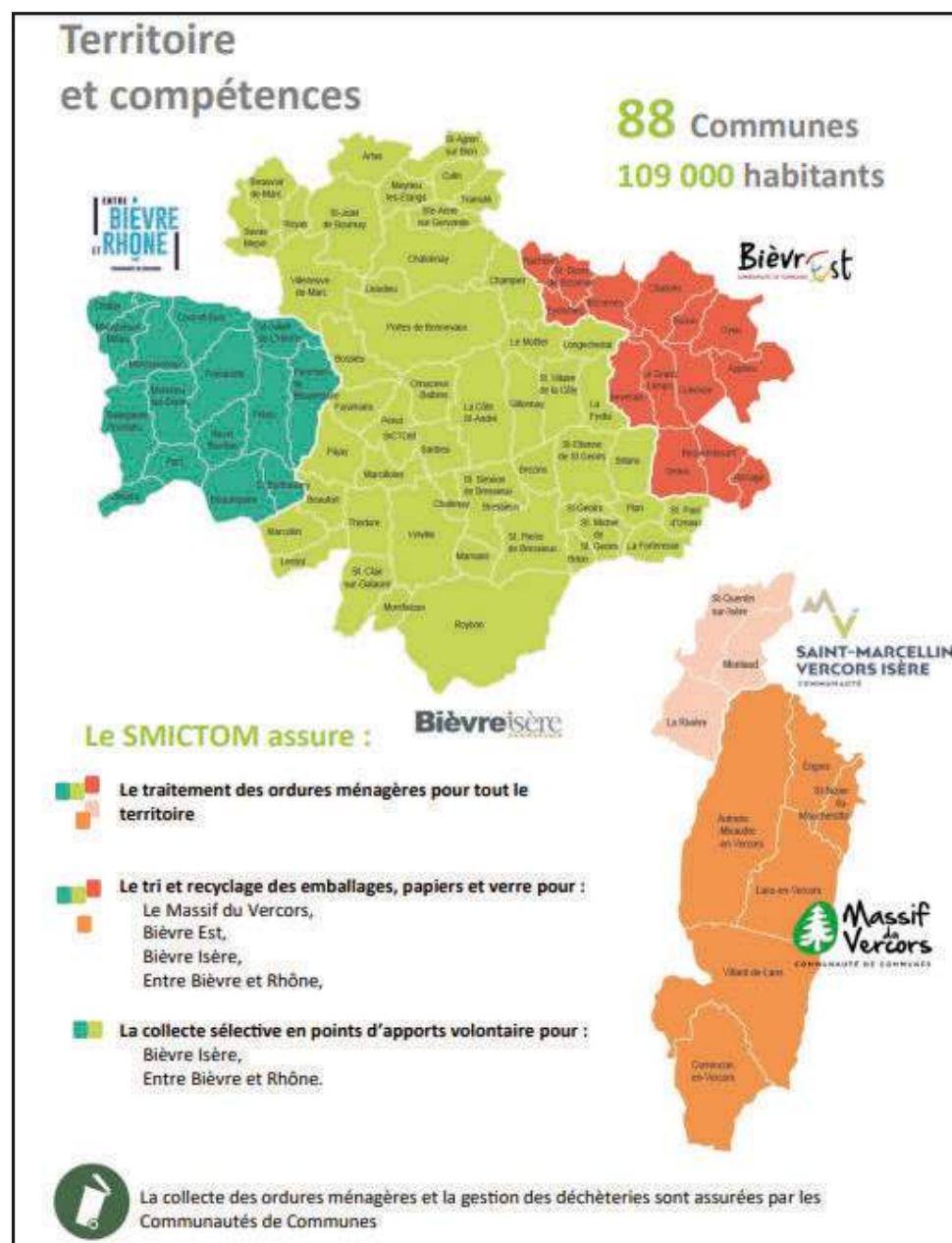
## SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI :

En 2024, tous les emballages et les papiers vont maintenant dans le bac jaune

**A partir du 1er janvier 2024, finies les hésitations et les erreurs de tri... Désormais, une seule et même consigne de tri : 100% des emballages et des papiers vont dans le même bac !**

Depuis des années, le SMICTOM de la Bièvre, les Communautés de Communes et les communes se sont engagées pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et des papiers et réduire le volume d'ordures ménagères.

Dans les faits, il y a de plus en plus d'emballages et de moins en moins de papiers. C'est pourquoi, il a été décidé de simplifier les consignes de tri pour optimiser les collectes. Ainsi, dès le 01 janvier 2024, il sera possible de déposer dans les bacs jaunes et les bacs bleus, les emballages en plastique, en métal, en carton, les briques alimentaires et tous les papiers (journaux, magazines, livres, enveloppes...). Les conteneurs bleus seront progressivement relookés en jaune.



Site de traitement et de valorisation des déchets ménagers  
113, chemin des carrières  
38260 PENOL  
Tel 04 74 53 82 30  
[www.smictom-bievre.fr](http://www.smictom-bievre.fr)

A partir de 2024, plus de question à se poser, si mon déchet est un emballage ou un papier, direction le conteneur jaune !

Attention, « tous les emballages se trient » ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc il ne doit pas être jeté dans le conteneur jaune dédié aux emballages et papiers.

**Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !**

**Réduction des déchets et recyclage sont complémentaires.** Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco conception et en limitant les emballages mis sur le marché.

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

## SUJETS ESSENTIELS DE BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

### • **Nouvelle aire de jeux à la base de loisirs**

La communauté de communes a construit une nouvelle aire de jeux sur la base de loisirs des Eydoches, accessible gratuitement et toute l'année.

Destiné aux enfants de 2 à 13 ans, cet espace entièrement clôturé et sécurisé est composé de cabanes en bois, de toboggans, d'un pont de cordes, d'une balançoire et de jeux sur ressorts. Cette aire de jeux complète les équipements déjà présents sur les 40 hectares du site de la base de loisirs : golf intercommunal, étang de pêche, parcours découverte, camping municipal et terrains sportifs...



### • **Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)**

Où aller avec son bébé ou son jeune enfant ?

Pourquoi pas à La P'tite Bulle, lieu de rencontre pour les futurs parents, les parents et les enfants de la naissance à 6 ans. La P'tite Bulle vous permet de passer un moment agréable de détente et de convivialité entre petits et grands, de partager un temps d'échanges et de jeux dans un espace adapté aux jeunes enfants.

Le LAEP est ouvert à tous, gratuit et sans inscription ; l'enfant est accompagné de son parent pendant toute la séance.

#### 2 lieux d'accueil :

- **Saint Jean de Bournay** : lundi de 8h45 à 11h30 et 1 mercredi par mois de 8h45 à 11h30.  
Adresse : Maison de l'intercommunalité, 366 rue Stéphane Hessel ; 38440 St Jean de Bournay
- **Viriville** : jeudi de 8h45 à 11h30  
Adresse : ludothèque municipale, 101 place de l'église ; 38980 Viriville

Plus d'informations sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com) – [laep@bievre-isere.com](mailto:laep@bievre-isere.com) – 04 74 20 88 71

### • **Relais Petite Enfance (RPE)**

Le RPE de Bièvre Isère accompagne les assistants maternels ou gardes à domicile, les familles et les enfants. C'est un lieu d'information, d'accompagnement, de professionnalisation et de partage.

Si vous recherchez un mode d'accueil, que vous avez des questions concernant votre contrat de travail, que vous souhaitez participer aux ateliers d'éveil ou que vous souhaitez devenir assistant maternel, n'hésitez pas à nous contacter :

- Site de La Côte St André : 04.74.20.95.90 ou [rpe@bievre-isere.com](mailto:rpe@bievre-isere.com)
- Site de St Jean de Bournay : 04.74.59.39.70 ou [rpe-stjean@bievre-isere.com](mailto:rpe-stjean@bievre-isere.com)

### • **Ludothèque intercommunale**

Nouveauté 2023 : la ludothèque vous propose d'emprunter des jeux de société tout public. Cette offre complète les « étapes Ludik' », pour jouer en famille ou entre amis.

Si vous aimez jouer et partager, vous pouvez aussi devenir bénévole et rejoindre l'équipe dynamique de la ludothèque.

Toutes les informations et les modalités d'inscription sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com).

### • **Infos pratiques**

Retrouvez toutes les actualités Bièvre Isère Communauté sur Facebook !

Page : « Bièvre Isère Communauté »



### Déchetteries intercommunales :

#### Déchetterie La Cote St André **04.74.20.33.03.**

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h à 18h (17h en hiver). Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).

#### Déchetterie Nantoin **04.74.54.13.73**

Horaires d'ouverture : Lundi : 9 h à 12 h

Mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi : 14 h à 17 h

#### Déchetterie Viriville

Horaires d'ouverture : Lundi et mercredi : 9h-12h

Mardi et samedi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

### Plus de renseignements sur [bievre-isere.com/minisite « eau, assainissement et déchets »](http://bievre-isere.com/minisite-eau-assainissement-et-dechets)

La déchetterie est un équipement de la chaîne de collecte, ouvert au public, gratuit pour les habitants résidant sur le territoire, en vue du transit et de l'orientation des déchets qui seront valorisés dans des filières spécialisées.

L'accès est réservé aux particuliers et aux professionnels du territoire. Pour continuer à assurer un service de qualité et pour s'assurer de la provenance des déchets, un système de contrôle d'accès par lecture de plaques d'immatriculation sera mis en place à partir de janvier 2024.

L'inscription en ligne est obligatoire sur le site de Bièvre Isère Communauté.

# Numéros et informations utiles

## Mairie et agence postale de Faramans :

04 74 54 22 97

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15  
et de 13h30 à 15h30.  
Le samedi de 8h30 à 11h.  
Levée du courrier à 11h15.

Adresse mail : [mairie.faramans@gmail.com](mailto:mairie.faramans@gmail.com)

Site internet : [www.faramans.fr](http://www.faramans.fr)

### PACS :

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

### Point Info Autonomie

Depuis le 1<sup>er</sup> Décembre 2015, la Mairie est agréée par le Conseil Départemental pour être « Point Info Autonomie ».

Les personnes âgées pourront ainsi recevoir des renseignements et récupérer des formulaires de demandes de prestations.

L'agent de l'accueil de la Mairie est formé pour répondre à ces sollicitations et ainsi soulager les services de la Maison du territoire de Beaurepaire.

### Marché à Faramans

Mardi matin, de 8h à 12h. Place du tailleur.

### Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

### Dématérialisation des documents d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 il est désormais possible de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme sur internet via le lien : [bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier](http://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier)

## Pôle médical et service à la personne à Faramans

ADMR		04.74.54.29.45
Bio-résonance	Chenavas Audrey	06.59.87.20.70
Chirurgien dentiste	Boulanger Eric	04.74.54.39.64
Diététicienne	Garnier Pauline	07.68.69.45.04
Energéticienne, Acupuncteur	Ginet Célia	06.35.32.43.20
Etiopathe	Grégoire Alexia	06.51.55.50.73
Gestalt Thérapie	Monier Valérie	06.70.71.63.76
Hypnothérapeute	Périss Sandrine	06.52.38.33.51
Kinésiologue	Vincent Coralie	06.50.28.06.95
Kinésithérapeute	Coduri Céline	04.74.59.36.10
Massage énergétique, harmonisation vibratoire	Trolet Ndiaye Marielle	04.27.87.19.50
Massage métamorphique, soins Laochi	Clavel Magali	06.62.03.05.76
Médecin	Dr Aillet Morgane	Rdv sur doctolib
Médecin	Dr Bredy Hubert	04.74.54.25.17
Médecin	Dr Cattin Elodie	04.74.57.91.78
Médiatrice communication non violente	Périnelle Sandrine	06.66.30.20.59
Orthophoniste	Bardin Justine	06.71.41.76.66
Ostéopathe	Blanc Denolly Olivier	06.43.14.94.58
Pharmacien	Carboni Fabienne	04.74.54.27.06
Psychologue, Psychothérapeute	Houlette Véronique	06.34.10.29.98
Psychomotricienne	Bouchet Gabrielle	07.49.38.99.53
Réflexologue plantaire	Grivaux Clotilde	06.89.56.18.91
Soins infirmiers		04.74.20.35.33
Thérapeute manuel Méthode Poyet	Duhoux Xavier	06.76.93.96.75

## Urgences

Eau : numéro d'astreinte en dehors des heures de bureau	04.74.20.86.78
Assainissement : numéro d'astreinte en dehors des heures de bureau	07.84.94.63.96
Pompiers	18
Samu	15
Défibrillateurs : à Faramans, disponibles à l'accueil du golf et au centre équestre à l'entrée de l'espace de santé d'Autimont	
Gendarmerie	17
Numéro d'appel d'urgence, valide dans l'ensemble de l'Union européenne.	112
Centre anti-poison	04.72.11.69.11



## Etat civil

### NAISSANCES

**Ezian NIVAUT GAUTIER,**  
Fils d'Alexis NIVAUT-TERNIN-ROZAT et Anaïs GAUTIER  
Né le 28 mai 2023 à Voiron

**Lisa PAIS,**  
Fille de Gaétan PAIS et Sandra BOILEAU  
Née le 3 juin 2023 à Voiron

**Romy BURLET,**  
Fille de Kévin BURLET et Céline NEMOZ  
Née le 30 août 2023 à Voiron

**Maximilien BOURDAT**  
Fils de Christophe BOURDAT et Nadège DESTOMBES  
Né le 7 septembre 2023 à Bourgoin-Jallieu

**Louna ANNUEL**  
Fille de Jordan ANNUEL et Mélissa GILOS  
Née le 17 octobre 2023 à Vienne

**Terence ROCHETEAU**  
Fils de Clémence ROCHETEAU et Alice DESVIGNES  
Né le 20 octobre 2023 à Voiron

**Alba ROCHETEAU**  
Fille de Clémence ROCHETEAU et Alice DESVIGNES  
Née le 20 octobre 2023 à Voiron

**Lyam GUILAIN BAYLE**  
Fils de Ludovic GUILAIN et Alexa BAYLE  
Né le 3 novembre 2023 à Bourgoin-Jallieu

### MARIAGES

**BREDY Hubert et MESLAGE Guylaine,**  
le 24 mars 2023

**PEREZ Cyril et BOURDAT Magali,**  
le 15 avril 2023

**VUAILLAT Rémy et DEGUITRE Stessy,**  
le 27 mai 2023

**HAMARD Bazil et PAPANTI Victoire,**  
le 23 juin 2023

**BUCLON Guillaume et AUDOUARD Tiffany,**  
le 8 juillet 2023

**MARION Stéphane et DI QUIRICO Florence,**  
le 8 juillet 2023

**GASSE Nicolas et MOLINAROLO Laetitia,**  
le 29 juillet 2023

**REINA Jean et ASENCIO Marie-Hélène,**  
le 2 septembre 2023

### DECES

**VILLARD Daniel,**  
le 8 janvier 2023

**CHAROUD Aline épouse GIRAUD,**  
le 8 mars 2023

**DEYRES Nicole épouse GAUTHIER,**  
le 8 mai 2023

**GOUBET Raymond,**  
le 20 août 2023

**BLANC Alfred,**  
le 25 août 2023

**DANNEROLLE Gérard**  
le 27 septembre 2023

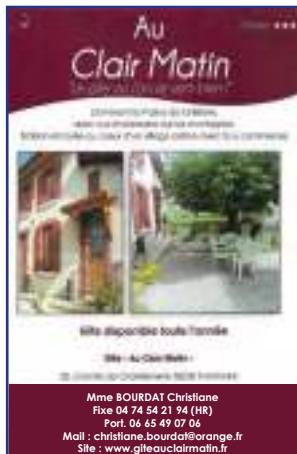
# Calendrier des Fêtes 2024

JANVIER	Samedi 6	Assemblée générale du Club de Marche, 17h	Salle des fêtes
	Dimanche 7	Voeux de la municipalité à 11h30	Salle des fêtes
	Dimanche 7	Matinée Diots du Club Sportif Football-BOSS	Salle de Balbins
	Mardi 9	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 14	Journée "Autour du mieux-être", organisée par l'U.P.I.F	Salle des fêtes
	Vendredi 19	Assemblée générale "La Fario des Eydoches", 20h	Salle de réunion
	Dimanche 28	Vente de Galettes de Faradanse Boudins de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle d'animation
FEVRIER	Mardi 6	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 11	Vente de truites de "La Fario des Eydoches"	Salle d'animation
	Samedi 17	Concours quadrettes "La Boule du Marais"	Boule de la Cote St André
	Dimanche 18	Matinée Boudins du Club Sportif Football-BOSS	Salle d'animation
MARS	Samedi 2	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
	Mardi 5	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 9	Représentation théâtrale "Les Renaillots en scène", à 20h30	Salle des fêtes
	Dimanche 10	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Vendredi 15	Représentation théâtrale "Les Renaillots en scène", à 20h30	Salle des fêtes
	Samedi 16	Représentation théâtrale "Les Renaillots en scène", à 20h30	Salle des fêtes
	Dimanche 17	Apéritif - vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux.	Salle des fêtes
	Mardi 19	Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie", à 11h	Monument aux morts
	Samedi 23	Représentation théâtrale "Les Renaillots en scène", à 20h30	Salle des fêtes
	Dimanche 24	Représentation théâtrale "Les Renaillots en scène", à 14h30	Salle des fêtes
	Dimanche 31	Concours CSO CLUB/Hunter Club	Centre équestre
	Mardi 2	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
AVRIL	Vendredi 5	Conseil d'Administration du C.E.R.F à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 7	Projection 38imageSeconde à 15h	Salle des fêtes
	Dimanche 14	Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
	Samedi 27	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Dimanche 28	Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du village
	Du 28 au 30	Tournée du muguet des Conscrits	
	Mardi 2	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	
MAI	Mercredi 8	Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945, à 11h	Monument aux Morts
	Jeudi 9	Concours de Pétanque du Club Sportif- Football-BOSS	Base de loisirs
	Mardi 14	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 19	Concours de Pétanque du Club Sportif- Football-BOSS	Etang Murinaias, Semons

# Calendrier des Fêtes 2024

JUIN	Samedi 1	Concours doublettes "La Boule du Marais"	Base de loisirs
	Dimanche 2	CSO Concours final Challenge Nord Isere	Centre équestre
	Dimanche 9	Vente de Pizzas du Club Sportif- Football-BOSS	Four communal, Semons
	Dimanche 9	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 11	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 15	Concours de Pétanque des Conscrits	Base de loisirs
	Vend. 14 et sam. 15	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle
	Vendredi 21	Fête de la musique	Base de loisirs
	Vendredi 28	Kermesse du Sou des Ecoles à partir de 18h30	Base de loisirs
JUILLET	Vendredi 5	Conseil d'Administration du C.E.R.F à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 7	Repas ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle d'animation
	Samedi 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
	Mercredi 24	Collecte de sang, à partir de 16h30	Salle des fêtes
	Du 28 au 31	Tournée des brioches des Conscrits	
AOUT	Du 2 au 4	Vogue	Base de loisirs
	Vendredi 2	Feu d'artifice des Conscrits	Base de loisirs
	Samedi 3	Intervillage des Conscrits	Base de loisirs
	Dimanche 4	Animations des Conscrits	Base de loisirs
	Jeudi 15	Repas du Club de Marche	Salle d'animation
	Samedi 17	Concours quadrettes "La Boule du Marais"	Base de loisirs
SEPTEMBRE	Dimanche 1	Pucier et vente de diots du C.C.A.S	Centre culturel
	Lundi 2	Assemblée générale "A.C.C.I.F" à 10h30	Salle des fêtes
	Dimanche 8	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 10	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 13	Conseil d'administration du C.E.R.F	Salle de réunion
	Samedi 14	Journées du patrimoine	
	Dimanche 15	Journées du patrimoine	
	Dimanche 29	Projection 38imageSeconde à 15h	Salle des fêtes
OCTOBRE	Vendredi 4	Réunion publique pour les préparatifs de la Foire, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 6	Ramassage et épluchage des Châtaignes	Salle d'animation
	Samedi 12	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs
	Dimanche 13	Concours CSO CLUB/poney/prépa	Centre équestre
	Mardi 15	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 27	Matinée boudins du Sou des Ecoles	Salle d'animation

NOVEMBRE	Vendredi 8	Conseil d'Administration du C.E.R.F, à 20h30	Salle de réunion
	Lundi 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts
	Mardi 12	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 17	Marché de Noël des ateliers créatifs A.C.C.I.F	Salle des fêtes
	Jeudi 21	Assemblée générale du Club de l'Amitié à 10h	Salle de réunion
	Vendredi 22	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
	Samedi 23	Matinée Diots des Conscrits à partir 10h	Salle d'animation
	Samedi 23	Loto du Club Sportif Football	Salle des fêtes de Penol
	Dimanche 24	Tirage de la tombola et vente de gâteaux du C.C.A.S, à 10h	Salle des fêtes
	Dimanche 1	Repas des séniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
DECEMBRE	Vendredi 6	Téléthon	Centre culturel
	Samedi 7	Téléthon	Centre culturel
	Dimanche 8	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 10	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 15	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Vendredi 20	Collecte de sang, à partir de 16h	Salle des fêtes
	Vendredi 20	Marché de Noël du Sou des Ecoles	Préau école primaire



## Correspondante du Dauphiné Libéré

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille,

vous pouvez contacter Martine CRASEZ  
au 06 64 41 42 58  
(parution gratuite)



**Alexia GRÉGOIRE**  
Ostéopathe D.O & Étiopathe  
**06.51.55.50.73**  
Cabinet de Fontaine :  
162, rue de l'Isère, 38260 Faramans  
Cabinet de Faramans :  
Espace de santé d'Autun :  
17 avenue de la poste bleue, 38260 Faramans  
www.alexia-gregoire.fr

**JDG AMÉNAGEMENT**  
**06 79 53 17 97**  
DOUVERNY-DORCHAM  
Jarry  
jdgamenagement@outlook.fr  
Méthode à l'italienne  
Professionnal et passionné  
38260 Faramans

**La Menestrelle**  
Ecole de musique itinérante  
Piano - Chant - Eveil musical  
[www.lamenestrelle.fr](http://www.lamenestrelle.fr) - [contact@lomenestrelle.fr](mailto:contact@lomenestrelle.fr)  
Mathilde Barthélémy : 06.49.19.64.29

**NOIX et NOISETTES du DAUPHINE SAS**  
Noisettes - Huile de Noisettes  
Huile de Noix  
Huile de Graine de Tournesol  
Huile de Lin  
Huile de Sésame  
Huile de Sésame et Tournesol  
Huile d'olive et Tournesol

**M PAYSAGE**  
PASCAL MARION  
Métiere  
Géomètre et géométricien - Espaces verts - Techniques d'aménagement - Monuments historiques - Plots  
Droits - Parcours - Bâti - Techniques - Géodesie  
04 74 54 20 83 04 74 54 20 83  
06 90 56 23 70 [contact@lomenestrelle.fr](mailto:contact@lomenestrelle.fr)

**LAURENT MENUISERIE**  
Métiere de Fabricant  
Depuis 2010  
210 Chemin de la porte bleue  
38260 FARAMANS  
04 74 54 20 83  
06 90 56 23 70 [contact@lomenestrelle.fr](mailto:contact@lomenestrelle.fr)

**Pizza Go**  
**07.67.52.84.55**  
LIVRAISON À DOMICILE  
[www.pizzago.alors](http://www.pizzago.alors)

OUVERT 7J/7  
DIMANCHE 06:30-19:00  
18H-22H  
LUNDI ET MARDI  
18H-22H

**SANDRINE PERIS**  
PRATICIENNE HYPNOSE  
ERICKSONIENNE  
**06.52.38.33.51**  
[sandrine-peris@hotmail.fr](mailto:sandrine-peris@hotmail.fr)  
<https://sphynpo.wixsite.com/sphynpo>  
[SPeris](https://www.facebook.com/SPeris-104321928030813)  
SEANCES SUR RENDEZ-VOUS  
adultes - enfants - adolescents  
Hypnose Ericksonienne - PNL - Arts creatifs  
Praticienne certifie : SREI - 043 219 280 30813

**Sandrine PERINELLE**  
Médiatrice en Communication  
Non Violente  
Accompagnement à la parentalité  
[contact@sandrineperinelle.fr](mailto:contact@sandrineperinelle.fr)  
<https://www.sandrineperinelle.fr>  
<https://www.facebook.com/PERINELLESandrine>  
Tél: 06 08 30 29 35

**C'Plume de Beauté INSTITUT**  
**07 86 21 02 37**  
38260 FARAMANS

Esthéticienne à domicile  
Soin du visage, Modelage,  
Beauté des mains & pieds,  
Pose de vernis,  
Maquillage,  
Épilations....

Laissez-moi vous chouchouter !

**Coralie VINCENT**  
Kinésiologue & Energéticienne  
SUS RENDEZ-VOUS  
à Faramans (38)  
06.50.28.06.95  
Page Facebook : Coralie Vincent Kinésiologue

**RP INFORMATIQUE SERVICES**  
Romain PAVEGLIO  
Consultant informatique  
06 64 73 62 72  
Particuliers & Professionnels  
[www.rp-informatique.fr](http://www.rp-informatique.fr) [rp-informatique@orange.fr](mailto:rp-informatique@orange.fr)

**LA BOUCHERIE du Suzon**  
54 rue centrale  
38260 FARAMANS  
04.74.54.34.89  
[ohalles.eric@gmail.com](mailto:ohalles.eric@gmail.com)

**BF Informatique**  
Nous informons, réparons et garantissons  
Tél: 06.76.69.15.29  
Email: [bfi38@orange.fr](mailto:bfi38@orange.fr)

**C. RENOV'**  
de 20 ans d'expérience  
Travaux : Neuf et Rénovation  
Carrelage - Placo  
06 58 35 85 97

**M'TA PUB**  
en collaboration avec **M&M**

CRÉATION de LOGO  
IMPRIMERIE  
ENSEIGNES  
SIGNALÉTIQUE INT/EXT  
MARQUAGE TEXTILE  
GOODIES  
MARQUAGE VÉHICULES  
STICKERS - DÉCO ...

**Mary RICHARD**  
**06 84 39 29 98**  
[mary@mtapub.fr](mailto:mary@mtapub.fr)

**FARAMANS**

**L'un passe**  
Bar - Tabac - Presse  
Presse - Jeux  
Articles de Pêche  
36 Rue Centrale 38260 FARAMANS  
04 71 85 84 48  
[l.un.passe@orange.fr](mailto:l.un.passe@orange.fr)

*Vous pouvez retrouver les informations du village sur : **[www.faramans.fr](http://www.faramans.fr)***

